GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE 2030

LIVRET DES PROJETS LAURÉATS

DÉMONSTRATEURS TERRITORIAUX DES TRANSITIONS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

2026

BANQUE des TERRITOIRES | Caisse des Dépôts GROUPE

SOMMAIRE

4 Éditorial du secrétaire général pour l'investissement
5 Éditorial du directeur de la Banque des Territoires

6 LE PROGRAMME

1

7 Présentation
8 Carte des projets lauréats du programme
9 Les différentes phases
10 Chiffres clés
12 Les thématiques d'innovation

14 LES PROJETS LAURÉATS

2

AUVERGNE - RHÔNE-ALPES
16 EPIDÔME
18 FERME DE CORBATTAZ
20 FRUITS DE DÔME

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
22 EAU ET AGRICULTURE DURABLES DU CHATILLONNAIS (EADC)

BRETAGNE
24 ENVEZH
26 STARTIJIN VALAIT
28 DÉVELOPPER LES CULTURES PÉRENNES EN CÔTES D'ARMOR (PÉRENNES 22)

CENTRE-VAL-DE-LOIRE
30 ATOU
32 PÔLE EXPÉRIMENTAL POUR UNE AGRICULTURE RÉSILIENTE

GRAND EST
34 CYCLORGANIC

HAUTS-DE-FRANCE
36 CHAÎNE EURO-RÉGIONALE DES ARCHIPELS NOURRICIERS - SOLIDARISÉS (OCEAN-S)

ÎLE-DE-FRANCE
38 SEINE NOURRICIÈRE

NOUVELLE AQUITAINE
40 RECOL'TERRA
42 TERRES DE TRANSITIONS

OCCITANIE
44 LÉGUMINONS !
46 SALT'EAUX
48 DYNAMO
50 FANTAS'SCIC
52 OBJECTIF SOL
54 TERRASOL

OUTRE-MER
56 SATAAP
58 TAVIVAT

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
60 SYSTÈMES AGRICOLES MULTI-PERFORMANTS MÉDITERRANÉENS (SYAMM)

AUVERGNE-RHONE-ALPES / NOUVELLE AQUITAINE / NORMANDIE
62 TERRITOIRES DE MARAÎCHERS

Les Démonstrateurs Territoriaux des Transitions Agricoles et Alimentaires, une réponse concrète aux défis de notre temps



BRUNO BONNELL
Secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030

ÉDITO
BRUNO BONNELL

Le contexte actuel nous le rappelle avec force : les impacts du changement climatique, les attentes des citoyens en matière d'alimentation durable et favorable à la santé, et les enjeux de souveraineté alimentaire exigent des réponses ambitieuses et ancrées dans les territoires. Face à ces défis, France 2030 a mobilisé 1,8 milliard d'euros pour le secteur agricole et alimentaire, qui ont permis de financer des programmes d'innovation d'ampleur comme le programme des Démonstrateurs Territoriaux des Transitions Agricoles et Alimentaires (DTAA).

Ce programme se distingue d'autres programmes de soutien à l'innovation par son approche globale. Il ne se limite pas à des innovations techniques ou agronomiques, mais soutient aussi les transformations organisationnelles, collectives, transformations nécessaires pour adapter nos systèmes agricoles aux spécificités des territoires. DTAA est ainsi au cœur des enjeux de notre temps : les démonstrateurs permettent de combiner des innovations variées et de démontrer que les transitions agroécologiques et alimentaires peuvent être mises en œuvre concrètement, dans toute leur complexité.

Aujourd'hui, le programme DTAA entre dans une nouvelle phase décisive : les projets qui ont finalisé leur maturation et leur initiation vont se déployer pleinement dans leur phase de réalisation. C'est maintenant que tout se joue. Ces démonstrateurs ne sont pas seulement des laboratoires d'idées : ils sont la preuve que France 2030 est capable d'accompagner non seulement des innovations technologiques majeures dans les laboratoires et les entreprises, mais aussi des transformations concrètes dans les territoires.

Je suis convaincu que ces projets illustreront la capacité de la France à innover et à agir, en montrant que les transitions peuvent être opérationnelles, durables et inclusives. À nous tous et toutes – porteurs et porteuses de projets, services de l'État, partenaires – de saisir cette opportunité pour faire des démonstrateurs un levier de transformation nationale, au service d'une agriculture résiliente, durable et ancrée dans ses territoires.



ANTOINE SAINTOYANT
Directeur de la Banque des Territoires

ÉDITO
ANTOINE SAINTOYANT

La Banque des Territoires a fait des enjeux agricoles et alimentaires une de ses priorités. Depuis 2020, elle est engagée aux côtés de l'État pour mettre en œuvre le programme « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires », financer et accompagner des projets porteurs d'innovations technologiques, organisationnelles et sociales. À l'issue d'une sélection initiale de 29 lauréats, le programme s'est recentré sur les 24 projets les plus matures, innovants et réplicables, dont 12 sont aujourd'hui en phase de réalisation.

Ce programme France 2030 s'inscrit au cœur de notre stratégie. Face aux enjeux de résilience et de souveraineté alimentaire, la Banque des Territoires a créé en 2026 un département Souveraineté, doté d'une équipe dédiée au financement de projets agricoles et alimentaires. Plus de 700 millions d'euros sont ainsi mobilisés sur ces sujets, via deux leviers complémentaires : l'offre sous mandat de l'État, qui finance par subvention des initiatives structurantes telles que les Démonstrateurs territoriaux ou « Entrepreneurs du vivant », et nos propres outils d'investissement, en direct ou via des fonds à impact, notamment dans les foncières agricoles.

Les projets « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires » France 2030, financés à hauteur de 140 millions d'euros, illustrent cet engagement. Ils traitent de thématiques aussi variées et essentielles que la transition vers des pratiques agricoles vertueuses qui préservent l'eau, les sols et la biodiversité ; le développement de filières locales et accessibles au plus grand nombre ; la réduction des intermédiaires entre producteurs et consommateurs ; ou le développement de modèles économiques qui assurent aux agriculteurs des revenus justes.

Portés par des femmes et des hommes audacieux et inventifs, ces projets transforment en profondeur le paysage agricole et alimentaire des territoires français sur lesquels ils se déploient. Je tiens à saluer leur engagement, comme celui de tous les acteurs qui contribuent au déploiement de ces innovations. Les équipes de la Banque des Territoires sont pleinement mobilisées à leurs côtés pour accompagner la concrétisation de leurs ambitions.

Chaque démonstrateur de ce programme prouve qu'un territoire peut inventer des réponses pertinentes et durables aux défis agricoles et alimentaires, qui ont vocation à être répliquées dans d'autres filières ou d'autres territoire, afin d'alimenter les politiques publiques de demain.

SOMMAIRE

1

LE PROGRAMME DÉMONSTRATEURS TERRITORIAUX DES TRANSITIONS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES



DÉMONSTRATEURS TERRITORIAUX DES TRANSITIONS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le programme Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires vise à accompagner les territoires dans la transformation de leurs systèmes de production agricole et alimentaire. Ces démonstrateurs territoriaux s'appuieront sur des projets territoriaux ambitieux, pour y expérimenter et soutenir des technologies, solutions et procédés innovants qui contribuent à répondre aux problématiques qui s'y posent, pour évaluer leur capacité à favoriser la transition agroécologique et l'émergence de systèmes alimentaires durables, et pour identifier le cas échéant les conditions de leur réplication, leur industrialisation et leur adaptation dans d'autres territoires pertinents. Il relève des deux stratégies nationales développées dans le cadre de France 2030 : « Systèmes agricoles durables et équipements agricoles contribuant à la transition écologique » et « Alimentation durable et favorable à la santé ».

LES OBJECTIFS DU PROGRAMME

1. **Expérimenter des innovations au service des transitions agricoles et alimentaires pour répondre aux enjeux de la transition écologique et énergétique.**
2. **Créer un réseau de démonstrateurs illustrant la diversité des enjeux de développement durable des territoires agricoles et alimentaires français.**
3. **Évaluer et répliquer les innovations performantes, pour contribuer à l'essaimage des bonnes pratiques et inspirer l'ensemble des territoires.**
4. **Créer un effet d'entrainement auprès des acteurs et des filières.**

Une démarche d'innovation au service de systèmes agricoles et alimentaires durables

À l'issue d'un processus de sélection exigeant, associant des experts indépendants, 29 projets ont été annoncés lauréats entre 2022 et 2024. Ces projets lauréats répondent à de nombreux enjeux représentant la diversité des territoires et défis à relever par les filières agricoles et alimentaires en mobilisant une large panoplie d'innovations de toutes natures (organisationnelles, techniques, économiques et sociales) et en accélérant le recours aux solutions les plus favorables à la transition écologique et énergétique.
Ces projets bénéficient d'une évaluation *in itinere* qui sera largement diffusée pour faciliter leur réplication sur d'autres territoires.

Une démarche multi-partenariale ancrée dans les territoires

Les démonstrateurs territoriaux constituent une approche innovante pour opérationnaliser les transitions, en fédérant l'ensemble des acteurs concernés (collectivités, entreprises, investisseurs, associations et citoyens) autour d'une gouvernance multi-partenariale. Ils permettent de tester en conditions réelles de nouvelles solutions tout en veillant à une participation large et représentative. Ces plateformes d'expérimentation favorisent la conception de projets adaptés aux spécificités locales : conditions pédoclimatiques, enjeux environnementaux et besoins des populations. Leur approche systémique permet d'anticiper les freins potentiels (réglementaires, organisationnels ou d'acceptabilité) et de former les acteurs aux défis des transitions.
En décloisonnant les approches et en intégrant les réalités territoriales, ces démonstrateurs visent à accélérer la diffusion de modèles durables et réplicables.

OPÉRATEUR POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT

BANQUE des TERRITOIRES | Caisse des Dépôts Groupe

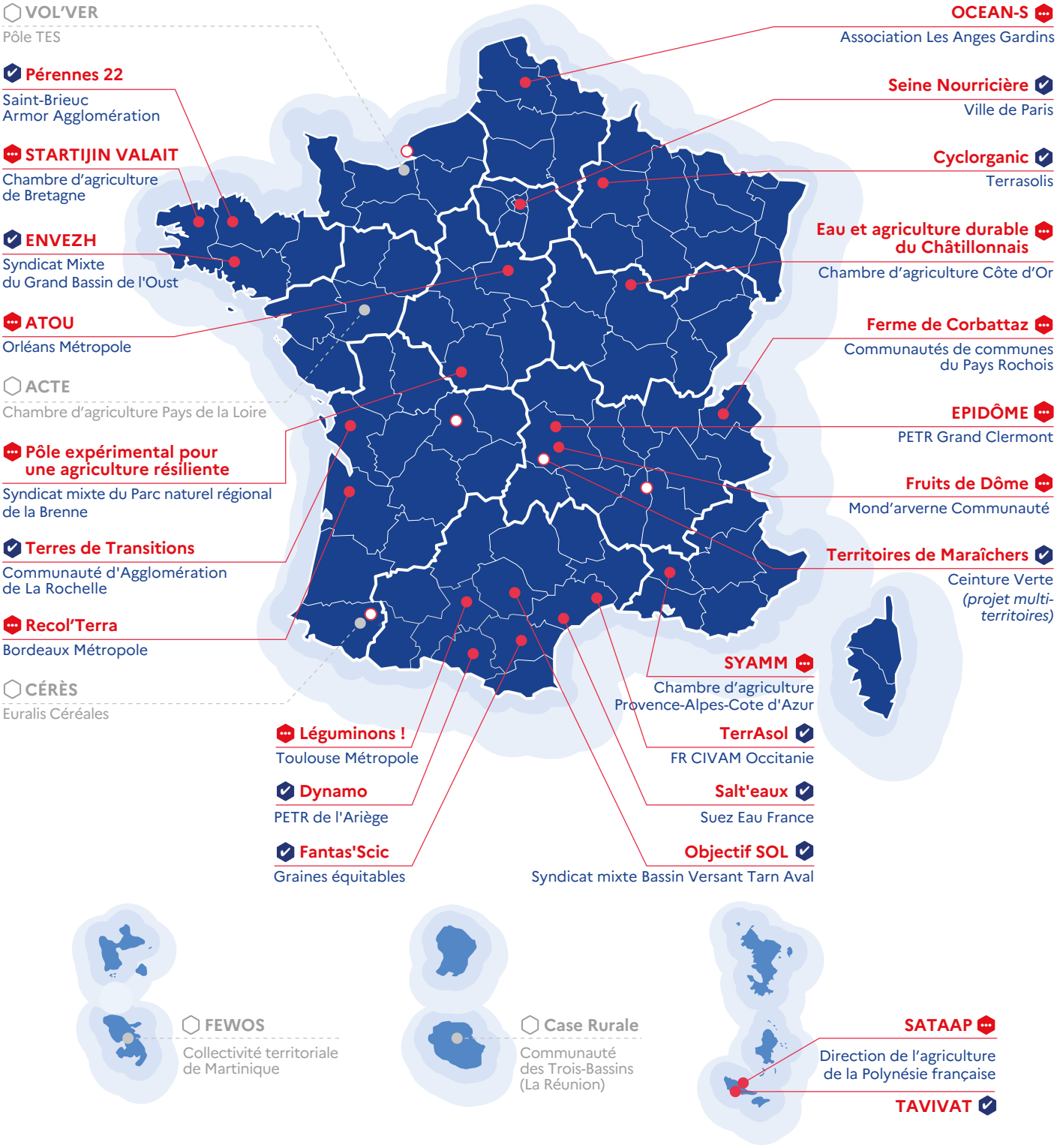
SOMMAIRE

LES PROJETS LAURÉATS
CARTOGRAPHIE

Lauréats en phase de maturation

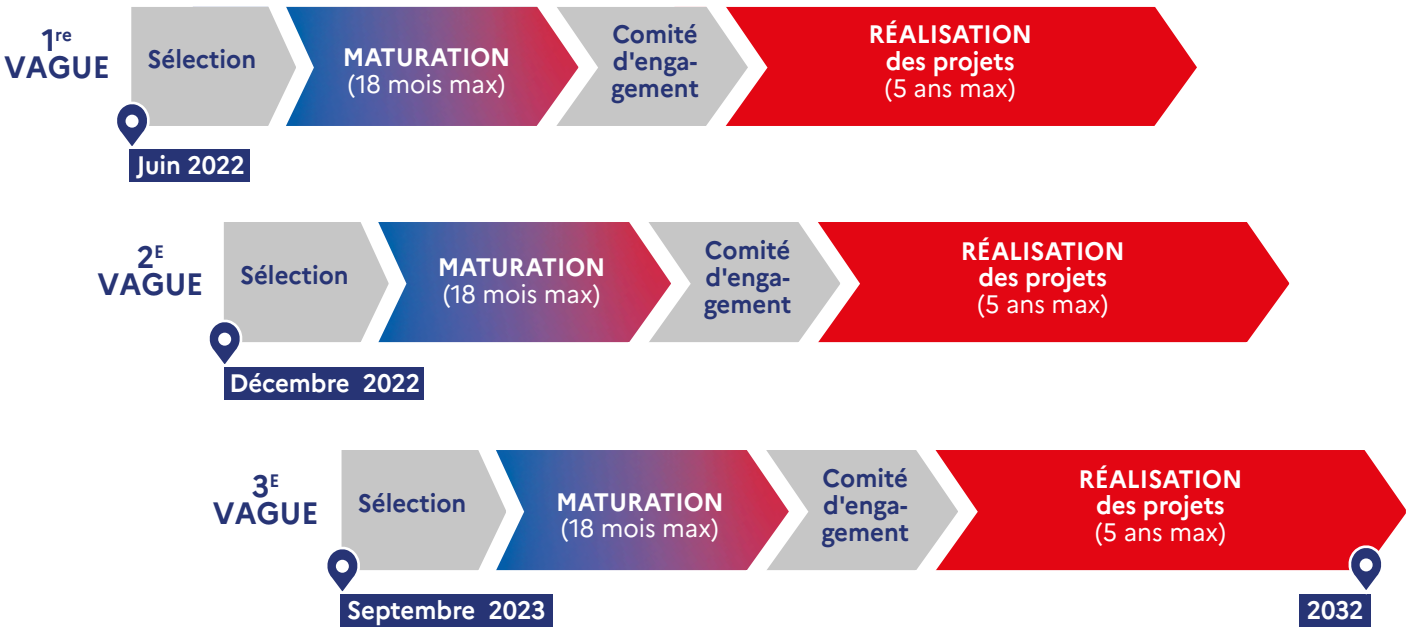
Lauréats en phase de réalisation

Lauréats non retenus / interrompus



ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

LES DIFFÉRENTES PHASES



PHASE DE MATURATION

Jusqu'à 300 K€/projet de financement France 2030

OBJECTIFS

- Finaliser la conception du projet et le plan d'action
- Fixer les ambitions du démonstrateur (économiques, écologiques et sociales)
- S'assurer de la faisabilité des axes d'innovation
- Structurer le consortium de partenaires

PHASE DE RÉALISATION

2 à 10 M€/projet de financement France 2030

OBJECTIFS

- Mise en oeuvre opérationnelle du projet
- Expérimentation et déploiement des innovations
- Évaluation du démonstrateur
- Développer la réplication

OÙ EN EST LE PROGRAMME ?

- → En octobre 2026, **12 démonstrateurs** ont été retenus pour la **phase de réalisation**.
- → **5 projets** ont été **interrompus** en maturation **ou non retenus** pour la phase de réalisation.
- → **12 projets** sont en **phase de maturation**, qui s'achèvera au plus tard à la fin de l'année 2026.

SOMMAIRE

CHIFFRES CLÉS
DU PROGRAMME





140 M€
de subvention
France 2030

Jusqu'à **10 M€**
par démonstrateur

Plus de **634**
emplois directs
mobilisés en phase
de réalisation

Près de **107**
personnels de recherche chaque année
mobilisé sur l'ensemble des
démonstrateurs en réalisation (ETP/an)

24
démonstrateurs
en cours
dont **12**
en phase de réalisation

30 % de la subvention
allouée en phase réalisation est
à destination des collectivités
territoriales et
30 % à destination des
structures de l'Économie
Sociale et Solidaire

TYPE D'INNOVATION PRINCIPALE PROPOSÉE

1 innovation
du **modèle d'affaires**

2 innovations
technologiques

5 innovations
de **produit, service ou usage**

5 innovations
sociales

12 innovations
organisationnelles





DES PROJETS MULTI-PARTENARIAUX AVEC

477
membres au total
au sein des consortiums

19
membres de consortium
en moyenne
par démonstrateur (de 3 à 44)

TYPE DE STRUCTURE CHEFFE DE FILE

Les démonstrateurs sont portés par :

14
collectivités territoriales

3
chambres d'agriculture

3
associations

1
coopérative

3
structures privées (SAS)



SOMMAIRE

THÉMATIQUES



Approvisionnement de la restauration collective en circuits-courts et locaux

Exemple : développement de la production maraîchère et céréalière, de solutions de transformation et de logistique adaptées à la restauration collective.

- **EPIDÔME**
- **Fantas'Scic**
- **Légumineons !**
- **Seine Nourricière**
- **SATAAP**
- **TAVIVAT**

Démocratie / Précarité alimentaire

Exemple : mise en place d'une caisse alimentaire commune permettant de mutualiser les ressources pour garantir l'accès à une alimentation de qualité pour tous.



- **OCEAN-S**
- **TerrAsoL**

Structuration de filières locales

Exemple : structuration de la production de céréales et légumineuses bio en Occitanie, notamment à travers la production (remise en culture de friche), le stockage (chez les producteurs), la transformation (malterie territoriale, pré-cuisson des légumineuses), et la consommation (renforcement des liens avec les cantines locales, et système d'aller vers pour des publics précaires).

- **ATOU**
- **Dynamo**
- **EADC**
- **ÉPIDÔME**
- **Fantas'Scic**
- **Ferme de Corbattaz**
- **Fruits de Dôme**
- **Légumineons !**
- **OCEAN-S**
- **Pérennes 22**
- **Pole expérimental pour une agriculture résiliente**
- **Recol'Terra**
- **SATAAP**
- **Seine Nourricière**
- **SYAMM**
- **TerrAsol**

Techniques de production agricole innovantes

Exemple : déploiement d'un plan d'expérimentation visant à mettre en œuvre des pratiques culturales plus vertueuses en combinant des leviers agronomiques et des outils numériques de pilotage et d'aide à la décision et, plus globalement, à repenser les itinéraires culturaux.



- **ATOU**
- **ENVEZH**
- **Objectif SOL**
- **Salt'Eaux**
- **Startijin Valait**
- **Territoires de Maraîchers**

Bioéconomie territoriale

Exemple : mise en place d'itinéraire technique de culture permettant de préserver la production alimentaire tout en cultivant des CIVE nécessaires à la méthanisation. Utilisation, dans ces systèmes de culture, des digestats et du carbone solide produits par la méthanisation et la plasmalyse.



- **Cyclorganic**

Préservation de la ressource en eau

Exemple : accompagner à la mise en œuvre de pratiques agricoles bas intrants par la mise en place de Paiements pour Services Environnementaux dans les Zones Prioritaires d'Interventions (ZPI) comprenant : les zones d'expansion des crues, les zones humides, les zones sensibles à l'érosion et les captages.

- **EADC**
- **ENVEZH**
- **Légumineons !**
- **Objectif SOL**
- **Pérennes 22**
- **Salt'Eaux**
- **SYAMM**

DES EXEMPLES D'ACTION
LES DÉMONSTRATEURS



Réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires

Exemple : R&D et expérimentation au champ de différentes techniques permettant d'accélérer la réduction de l'utilisation des produits phyto-sanitaires de synthèse : outils d'aide à la décision, optimisation de la couverture des sols, associations de cultures, désherbage de précision, biostimulants, haies bocagères, allongement des rotations, etc.

- **ENVEZH**
- **Terres de Transition**
- **Territoires de Maraîchers**



Formation et installation agricole

Exemple : formation au maraîchage en agroécologie avec une structure d'insertion par l'emploi et un espace test agricole mis à disposition pour 3 ans pour des porteurs de projet.

- **Ferme de Corbattaz**
- **Fruits de Dôme**
- **SATAAP**

Préservation de la biodiversité

Exemple : accroissement du linéaire de haies dans les espaces agricoles et augmentation de la proportion d'essences locales.



- **ENVEZH**
- **Fruits de Dôme**
- **Pôle expérimental pour une agriculture résiliente**

Santé et éducation à l'alimentation

Exemple : coopérations et mise en réseau des structures de l'alimentation durable locales pour sensibiliser et communiquer sur la consommation de légumineuses.

- **ÉPIDÔME**
- **OCEAN-S**
- **TAVIVAT**

Amélioration de la qualité de vie des agriculteurs

Exemples : accompagner le développement de solutions collectives innovantes de mutualisation de moyens entre fermes.

- **Ferme de Corbattaz**
- **Recol'Terra**
- **TAVIVAT**
- **Terres de Transitions**
- **Territoires de Maraîchers**

Carbone - Décarbonation

Exemple : tester à grande échelle des innovations agronomiques (fertilisation organique, systèmes de cultures) et technologiques bas-carbone (production de biogaz et de coproduits) à partir de microméthaniseurs agricoles.



- **Cyclorganic**
- **Dynamo**
- **Terres de Transitions**

Devenir territoires d'élevage

Exemple : favoriser le lien entre cultures et élevage pour réduire l'usage d'intrants et la part d'aliments importés dans les rations des bovins et ainsi favoriser l'autonomie des élevages.

- **EADC**
- **Fantas'Scic**
- **Startijin Valait**

SOMMAIRE

2 LES PROJETS LAURÉATS

































PORTEUR DE PROJET
PETR du Grand-Clermont

CONSORTIUM
PNR Livradois-Forez, Bio 63, Ville de Clermont-Ferrand, Fédération des Artisans-Boulangers du Puy-de-Dôme, Communauté de Communes Ambert-Livradois-Forez, Réseau Éducation à l'Environnement Auvergne, Ferme de Sarliève, INRAe, VetAgroSup, Arthur le Boulanger, Institut agro Dijon, Ferme des Raux

THÉMATIQUES
Approvisionnement de la restauration collective en circuits-courts et locaux • Structuration de filières locales • Préservation de la ressource en eau • Formation et installation agricole • Grandes cultures • Légumineuses

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

EPIDÔME

Construire un pain bio local santé pour la restauration collective du Projet alimentaire territorial du Grand Clermont – Parc naturel régional Livradois-Forez

3,1 M€
Montant de subvention France 2030 demandé en phase de réalisation

Contexte territorial

Le PAT du Grand-Clermont – Parc naturel régional Livradois-Forez est situé principalement sur le département du Puy-de-Dôme. Depuis 2017, son ambition est de relocaliser une alimentation de qualité sur un territoire qui allie de façon complémentaire l'urbain au rural. Les besoins alimentaires des habitants du territoire sont aujourd'hui encore loin d'être couverts par l'approvisionnement local : l'offre agricole du territoire étant principalement structurée autour de filières industrialisées tournées vers l'exportation. EpiDôme s'inscrit donc dans la dynamique collective du PAT.

Le projet

Le projet vise à approvisionner la restauration collective du PAT en pain bio, local et à très faible impact environnemental, par les acteurs du territoire, structurés en archipel.

Plusieurs axes structurent le projet :

- Production : assurer la faisabilité technico-économique tout en favorisant des moyens collectifs.
- Transformation : rendre possible la production d'un pain santé par une multiplicité d'acteurs.
- Commercialisation : apporter les outils et méthodes nécessaires pour commercialiser un pain santé, bio et local auprès de la restauration collective.
- Sensibilisation : assurer une résilience sociale via une forte adhésion au projet par les habitants du territoire, pour garantir une transition dans la durée.
- Coordination : prise de décision et suivi des actions.

Les réalisations attendues

Plusieurs actions sont prévues pour répondre aux objectifs du projet :

- Relocaliser 25% de la production alimentaire de pain pour la restauration collective au sein du territoire du PAT.
- Améliorer l'accès de tous à une alimentation de qualité via la restauration collective dans les proportions définies par la loi Egalim.
- Améliorer la durabilité et la résilience des systèmes de production et de transformation : développement de la production de légumineuses, soutien aux fermes en AB, déploiement de boulangeries à bas impact environnemental…
- Soutenir la mise en place d'outils structurants pour le développement de filières territorialisées : développement d'infrastructures collectives de tri et stockage, mise en place d'une organisation logistique structurante….
- Sensibiliser les habitants du territoire aux liens entre choix alimentaires et impacts sur le territoire de vie.



Un objectif de
+ de 1000 tonnes
de pain Epidôme
commercialisées
en 2032

70
céréaliers bio
dans le Puy-de-Dôme

+ de 60
partenaires
engagés dans le projet

LES INNOVATIONS PROPOSÉES

- Structuration d'une filière bas impact environnemental
- Élaboration de la recette et du cahier des charges d'un pain « Santé »
- Porter une résilience sociale par la sensibilisation
- Privilégier un fonctionnement en archipel pour favoriser le rapprochement des paysans boulangers, boulangers bio, et artisans-boulangers

«Nous souhaitons approvisionner la restauration collective du territoire du PAT en pain «santé» bio et local, à très faible impact environnemental, par les acteurs du territoire, structurés en archipel.»

Le Consortium

IMPACTS ATTENDUS

1. **Accélérer le changement d'échelle dans l'approvisionnement de la restauration collective du territoire du PAT**
2. **Amélioration de la qualité nutritionnelle de l'offre alimentaire en restauration hors domicile**
3. **Création de nouveaux débouchés en local pour développer la filière grandes cultures biologiques**
4. **Développement d'une filière à faible impact environnemental, sociale et solidaire sur l'ensemble des maillons (production, transformation, logistique, commercialisation)**

Contact : Jérôme PROUHÈZE
developpement@legrandclermont.fr

SOMMAIRE



PORTEUR DE PROJET
Communauté de communes du Pays Rochois

CONSORTIUM
La Roche-sur-Foron, Association ferme de Corbattaz, ADDEAR 74, Alvéole, Innovales, Les Fermes urbaines de l'Arve, Groupe Leztroy/Lezsaison, ENILV de La Roche-sur-Foron, EPLEFPA de Contamine-sur-Arve, ISARA, Pousses et Vous

THÉMATIQUES
Structuration de filières locales • Formation et installation agricole • Amélioration de la qualité de vie des agriculteurs • Maraîchage

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

FERME DE CORBATTAZ

Construire collectivement un tiers lieu agricole et alimentaire innovant mêlant production maraichère biologique en agro-écologie, formation et innovation

5,8 M€
Montant de subvention France 2030 demandé en phase de réalisation

Contexte territorial

Le projet de la Ferme de Corbattaz est localisé sur la Communauté de Communes du Pays Rochois en Haute-Savoie, à proximité de la Suisse. Ce territoire connait une dynamique démographique importante et une forte pression foncière avec une baisse de la surface agricole utile et du nombre d'exploitations. L'agriculture est principalement tournée vers l'élevage laitier et la part du maraichage dans la production alimentaire est marginale (3 %). Enfin, les effets du bouleversement climatique y sont marqués, avec un réchauffement deux fois plus rapide dans les Alpes du Nord que dans le reste de la France.

Le projet

Le projet de la ferme de Corbattaz cherche à contribuer activement à la transition du système alimentaire local en apportant des solutions concrètes et réplicables, dans une logique d'économie circulaire. Il promeut une agriculture qui s'appuie sur les ressources du territoire et contribue à leur valorisation. Il offre une réponse systémique articulant production, formation, inclusion sociale et innovation low tech pour une exploitation bas carbone. Il se positionne comme un tiers-lieu agricole et alimentaire, lieu de ressources sur les sujets d'agriculture paysanne, où l'on se rencontre, où l'on expérimente de nouvelles pratiques de production, de transformation et de consommation.

L'ambition du projet est de faire pousser de nouvelles fermes et d'imaginer de nouvelles formes de coopération et d'organisation de la production sur le territoire.

Les réalisation attendues

- Animer un réseau d'agriculteurs pour accompagner la diversification.
- Déployer un compost de territoire bas-carbone pour transformer les biodéchets locaux en compost, pour fournir les maraîchers du territoire en intrants organiques et fertiliser les sols.
- Développer un pôle de recherche-action sur l'organisation du travail.
- Faciliter l'installation de maraîchers.
- Faire participer les plus précaires au projet de la ferme et à la production maraîchère.
- Favoriser le « mieux manger pour tous ».
- Initier la création de nouvelles fermes sur le territoire.
- Mettre en réseau les acteurs autour de la question foncière.
- Mettre en place des aménagements favorisant la biodiversité et permettant une autonomie en eau.
- Offrir une nouvelle offre de formations : brevet professionnel, formations courtes.
- Permettre à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver du sens à leur parcours professionnel.

10 tonnes
de légumes en 2025
pour 1,5 ha
en production

20
acteurs associés

Un objectif
de
100 tonnes
de compost produits/an

4,5 ha
de surfaces agricoles
publique



© Le Dauphiné Libéré / P.M.

LES INNOVATIONS PROPOSÉES

- **Innovations sociale et organisationnelle :** gestion collective, participation des citoyens au cœur du projet, contribuer à la lutte contre la précarité alimentaire
- **Innovations frugales :** un compost de territoire limitant les intrants chimiques, matériel et pratiques agricoles adaptés à la disponibilité instantanée de l'énergie produite *in situ*, régénération d'un petit cycle de l'eau, construction en réemploi





© Jean-Noel-Martin

« À Corbattaz, agriculteurs, institutions, entreprises et citoyens unissent leurs forces pour faire vivre une politique agricole et alimentaire d'intérêt général, fondée sur la coopération et l'action collective. »

Valérie Bouvier
Présidente de la
Communauté de
Communes du Pays Rochois

IMPACTS ATTENDUS

1. Augmentation des surfaces agricoles diversifiées
2. Création d'un lieu collectif et d'un espace de partage et d'expérimentation
3. Création d'une boite à outils du maraîchage en zone de montagne
4. Développement des pratiques agroécologiques
5. Développement de l'offre de produits locaux transformés
6. Retour à l'emploi de personnes qui en sont éloignées
7. Sensibilisation des habitants à la question de la production agricole locale de qualité

Contact : Jean-Baptiste VACHON
jean-baptiste.vachon@ccpaysrochois.fr

SOMMAIRE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

FRUITS DE DÔME

Restructurer une filière arboricole attractive et innovante dans le Puy-de-Dôme



PORTEUR DE PROJET
Mond'Arverne Communauté

CONSORTIUM
Conseil départemental Puy-de-Dôme, Saint-Amant-Tallende, PETR du Grand Clermont, Chambre d'Agriculture 63, FD CUMA 63, Bio 63, FRAB AURA, CIVAM Auvergne, Terre de Liens Auvergne, Îlots Paysans, STARTER, CEN Auvergne, Auvabio, Pâtisserie Juilhard, Clac, Cruzilles, Bienesis, Solu'nature, Clermont Auvergne Innovation, INRAE, Carbonds, SCIC verger-maraîcher, France Active Auvergne

THÉMATIQUES
Structuration de filières locales • Formation et installation agricole • Arboriculture • Petits fruits

5,1 M€
Montant desubvention France 2030 demandé en phase de réalisation

Contexte territorial

Le département du Puy-de-Dôme a un riche passé arboricole : au milieu du XXe siècle, le département occupait les premières places nationales en termes de production de pommes, avec environ 2 200 ha cultivés en 1970. Depuis, la filière a totalement périclité puisque la surface a été divisée par dix. Le territoire, marqué par son histoire, conserve une dynamique locale autour de l'arboriculture que Fruits de Dôme cherche à développer, par la coopération des acteurs du territoire et le déploiement d'initiatives innovantes. Dans un objectif de souveraineté alimentaire, Fruits de Dôme vise à produire localement une production de fruits adaptée au territoire et aux changements climatiques présents et à venir.

Le projet

Fruits de Dôme a pour ambition de redynamiser et structurer une filière fruitière viable, saine et durable dans le Puy-de-Dôme, tout en l'adaptant aux changements climatiques qui se manifesteront d'ici 2050. En mobilisant l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur de la filière, le projet Fruits de Dôme souhaite concevoir de nouveaux modèles de production et de coopération pour créer une filière créatrice de valeur, résiliente face aux crises et engagée sur le territoire.

Fruits de Dôme est un projet collaboratif, innovant, aux enjeux forts – aussi bien en termes de développement économique et de pérennité des exploitations agricoles, que de transition écologique et de souveraineté alimentaire.

Les réalisations attendues

- Une offre renforcée vers des formations et accompagnements à destination des producteurs, qui soient adaptés aux multiples défis de la production fruitière ;
- Une politique foncière innovante, collective et proactive ;
- Une dynamique coopérative solide, permettant le dialogue constructif entre acteurs ;
- Une robustesse accrue des systèmes fruitiers, grâce à l'expérimentation et l'innovation pour s'adapter aux conditions futures ;
- Des pratiques agroécologiques intégrées dans les vergers, favorisant la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité ;
- Une consolidation des débouchés en local ;
- Des modèles économiques diversifiés pour consolider les exploitations agricoles ;
- Un développement territorial des maillons de la distribution, transformation et commercialisation ;
- Des modèles de production et de coopération réplicables à d'autres filières et territoires.

400 ha
de reconquête foncière

50 %
d'autonomie alimentaire en fruits
à horizon 2050

2 à 3
installations / diversifications par an



© Henri Derus



© Henri Derus

LES INNOVATIONS PROPOSÉES

- Expérimentations pour adapter la conduite des vergers aux risques climatiques
- Méthodologie de prospection foncière pour faciliter l'installation d'arboriculteurs
- Mise en œuvre d'un verger maraîcher
- Développement de modèles économiques pour assurer la pérennité de la filière
- Structuration d'une filière locale, multi-partenariale



«Avec Fruits de Dôme, nous ne faisons pas seulement le choix de soutenir une filière agricole. Nous faisons le choix de préparer l'avenir de notre territoire. Produire localement, adapter nos pratiques au changement climatique, préserver nos ressources et créer de la valeur pour nos agriculteurs : telle est l'ambition qui nous anime. Ce démonstrateur est la preuve que nos territoires ont un rôle majeur à jouer dans les transitions agricoles et alimentaires de demain. »

Antoine Desforges
Président Mond'Arverne Communauté

IMPACTS ATTENDUS

1. **Dynamisme économique des exploitations agricoles**
2. **Création d'emplois directs et indirects sur le territoire**
3. **Création de valeurs pour les acteurs de la filière**
4. **Renforcement de l'attractivité du territoire**
5. **Protection de la biodiversité**
6. **Préservation des ressources**
7. **Restauration des paysages fruitiers**
8. **Amélioration de la santé de la population**
9. **Création de liens sociaux**

Contact : Maud ROY
fruitsdedome@mond-arverne.fr

SOMMAIRE



PORTEUR DE PROJET
Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or

CONSORTIUM
Métropole du Grand Paris, EPAGE Sequana, Seine Grands Lacs, Parc national de forêts, Institut Agro Dijon, Communautés de communes du Pays Châtillonnais, Conseil départemental de Côte-d'Or, Déshy'21, Eau et Agriculture Durables du Châtillonnais, réseau des CUMA BFC, Bio BFC, Terres de Pays d'Othe, MS Découpe, CUMA de Prusly sur Ource, EARL du Puits Forchon, Exploitation Mickaël Sonnois

THÉMATIQUES
Structuration de filières locales • Préservation de la ressource en eau • Devenir des territoires d'élevage • Grande culture • Élevage • Légumineuses • Bois bocager

BOURGOGNE

EAU ET AGRICULTURE DURABLES DU CHÂTILLONNAIS (EADC)

Agir sur les pratiques agricoles et construire des filières durables pour préserver la ressource en eau

4,48 M€
Montant de subvention France 2030 demandé en phase de réalisation

Contexte territorial

Situé au nord du département de la Côte d'Or, en zone intermédiaire dite « à faible potentiel », le territoire du Châtillonnais a été profondément transformé par les politiques de modernisation agricole et subit de plein fouet le changement climatique. Après des années de spécialisation, le modèle de production en grandes cultures est aujourd'hui fragilisé engendrant des difficultés sociales et environnementales. Dans le même temps l'activité d'élevage, ovin et bovin, autrefois majoritaire, se retrouve concentrée dans les fonds de vallées avec un nombre d'exploitations qui ne cesse de se réduire.

Le projet

Le projet se déploie en 3 volets :

- Déployer un dispositif territorial de Paiements pour Services Environnementaux, sur des enjeux « Eau » multiples (inondation, préservation de la qualité de l'eau potable, érosion-ruissellement, milieux humides fragilisés) pour accompagner les agriculteurs dans le changement de leurs pratiques.
- Structurer des filières d'élevage, de produits bio, bas intrants (luzerne, sarrasin, ...) et de valorisation du bois bocager afin de créer un écosystème économique générant davantage de valeur ajoutée pour les exploitants : favoriser une économie circulaire territoriale pour sécuriser et diversifier les débouchés, approvisionner la restauration collective pour une cohérence des politiques publiques amont-aval et renforcer l'autonomie fourragère face au changement climatique.
- Évaluer le projet pour l'améliorer continuellement et permettre sa réplication sur d'autres territoires.

Les réalisations attendues

D'ici à 2031, l'objectif est de consolider la structuration des instances de gouvernance et de commercialisation de l'ensemble du projet. 200 exploitations seront engagées en PSE, amenant à près de 5 000 ha les surfaces engagées, 40 km de haies, le tout sur 30 collectivités adhérentes. La filière viande bovine mobilisera 80 éleveurs, générant une plus-value annuelle moyenne de 1 100€ par exploitation et l'approvisionnement annuel de 2 millions de repas dans la restauration collective en viande Label Rouge. Cette dynamique sera étendue à la filière laitière (50 exploitations).
Les filières végétales favoriseront une vingtaine d'emplois et le développement de 2 000 ha de cultures bio ou bas intrants. Enfin, la valorisation du bois bocager produira jusqu'à 15 000 m³ de plaquettes sur 60 exploitations, tandis que les actions d'animation, d'accompagnement et de communication bénéficieront à l'ensemble des adhérents, favoriseront la réplicabilité sur d'autres territoires et contribueront à sensibiliser le grand public.



116 adhérents
à l'association Eau et Agriculture Durables du Châtillonnais dont **80 exploitations agricoles et 20 collectivités**

6 filières,
400 agriculteurs concernés par ces dynamiques

10 000 ha
de terres agricoles
éligibles en PSE
dont **1 450 ha de prairies déjà engagées**
en zone d'expansion de crues
(75 agriculteurs)

LES INNOVATIONS PROPOSÉES

- Un système de Paiements pour services environnementaux adapté à la pluralité des enjeux « eau » et « environnement » du territoire
- La coordination territoriale par une association adossée à une société coopérative d'intérêt collectif, innovation organisationnelle
- L'articulation PSE et filières durables : des changements de pratiques à court terme, viables économiquement sur du long terme



« Sur nos territoires ruraux, les enjeux de préservation de la ressourceen eau et de développement agricole sont très fortement liés. Avec ce projet nous souhaitons apporter une réponse innovante avec un dispositif PSE coconstruit avec les acteurs du territoire et complémentaire d'une démarchede structuration de filière. »

Vincent Lavier
Président de la Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or

IMPACTS ATTENDUS

1. **Améliorer/préserver la qualité de l'eau, Réduire le risque inondation, l'aléa érosion, préserver les zones humides et la biodiversité associée,**
2. **Maintenir les élevages et leurs prairies, en réduisant l'isolement des exploitations**
3. **Favoriser le lien entre cultures et élevage pour réduire l'usage d'intrants et la part d'aliments importés dans les rations des bovins**
4. **Retrouver une culture du bocage**
5. **Créer une organisation collective pour mettre en œuvre des politiques aptes à répondre aux enjeux de transition agricole**

Contact : Valentin BORGES
valentin.borges@cote-dor.chambagri.fr

SOMMAIRE



PORTEUR DE PROJET
Syndicat mixte du Grand Bassin de l'Oust

CONSORTIUM
Cooperl, Chambre d'agriculture Région Bretagne, Fédération des CUMA, ETA Hamon, Végéploys Valley, Végénov, École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole, INRAe, Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, Institut polytechnique Unilasalle, Kermap, Association Polen, Téléspazio, Université de Limoges, Centre de ressources et d'expertise scientifique sur l'eau de Bretagne

THÉMATIQUES
Techniques de production agricole innovantes • Préservation de la ressource en eau • Réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires • Amélioration de la qualité de vie des agriculteurs • Grandes cultures • Paysage

BRETAGNE

ENVEZH

Alliance bretonne pour une réduction massive de l'usage des produits phytosanitaires de synthèse en agriculture et un déploiement accéléré de l'agroécologie

6,1 M€
Montant de subvention France 2030 maximum validé en phase de réalisation

Contexte territorial

Le territoire du SMGBO est particulièrement vulnérable aux transferts de PPS en raison de ses caractéristiques topographiques et hydrologiques défavorables. Les analyses récentes montrent une augmentation de la fréquence de traitement et une pression herbicide accrue, notamment sur les cultures de maïs et de colza. Le projet ENVEZH se concentre donc sur ce territoire pour y déployer des solutions innovantes et durables.

Le projet

Le projet ENVEZH vise à accélérer la réduction des produits phytosanitaires de synthèse employés par l'agriculture, en créant les conditions d'une massification de stratégies innovantes. Pour ce faire, l'approche ENVEZH est systémique, territoriale et innovante en associant la combinaison des leviers agronomiques, technologiques, socio-économiques, organisationnels et écologiques autour d'une collaboration resserrée des partenaires. L'ambition ENVEZH est de transformer 40 000 hectares – soit 25 % de la SAU du territoire – en vitrine d'innovations agronomiques, technologiques, économiques et sociales.

Les réalisations attendues

- Transformer 40 000 hectares – soit 25 % de la SAU du territoire – en vitrine d'innovations agronomiques, technologiques, économiques et sociales.
- Déployer à l'échelle de l'exploitation une combinaison de leviers de façon innovante visant la cible de 400 exploitations à la fin du projet.
- Réduction de 50 % de l'usage des produits phytosanitaires, par rapport à la référence régionale Bretagne.
- Mise en place d'un PSE public-privé pour 50 exploitations agricoles.
- Concentrations en métabolites des herbicides toujours inférieures aux limites de qualité en EDCH.
- Respect des objectifs de qualité du SAGE Vilaine sur les eaux brutes.


© SMGBO

400
agriculteurs engagés

40 000 ha
de SAU accompagnés

50 à 100 exploitants
bénéficiaires du
dispositif PSE ENVEZH

50 % de réduction
de l'usage des produits
phytosanitaires
par rapport à la référence
régionale Bretagne

LES INNOVATIONS PROPOSÉES

- **Innovations agronomiques :** développement de cultures associées, couverts en mélange, broyage ou exportation des graines d'adventices, régulation des ravageurs via l'implantation de bandes fleuries…
- **Innovations technologiques :** désherbage de précision, utilisation de robots, caméras embarquées avec lecture directe, cartographie d'adventices au drone…
- **Innovations économiques :** construction d'un mécanisme de Paiement pour Services Environnementaux (PSE) public-privé, co-financé par les acteurs filières participants au projet
- **Innovations organisationnelles:** l'accompagnement et la mobilisation des agriculteurs, pour la massification des innovations agronomiques du projet, seront assurés par plusieurs partenaires du projet agissant en synergie
- **Innovations en matière de politiques publiques**: articulation et mise en synergie des actions déployées dans ENVEZH avec les actions agricoles déployées par le SMGBO dans le cadre de son Accord de Territoire 2025-2030



«ENVEZH est une alliance bretonne ambitieuse qui vise à relever un défi national : réduire massivement l'usage des produits phytosanitaires de synthèse d'ici 2030, tout en préservantla viabilité économique des exploitations agricoles.»

Fabrice Caro
Président du SMGBO

IMPACTS ATTENDUS

1. **Développement de pratiques agricoles bas niveaux d'intrants**
2. **Réduction de l'usage des produits phytosanitaires**
3. **Meilleure maîtrise des cultures en mélange**
4. **Meilleure efficacité des mesures de lutte contre les pathogènes et réduction de l'utilisation de fongicides**
5. **Développement de filières de production économes en produits phytosanitaires**
6. **Maintien de la performance économique des exploitations**
7. **Prise en compte du temps de travail et de l'organisation des travaux dans les solutions proposées**

Contact : Régis THOMAZO
regis.thomazo@grandbassindeloust.fr

SOMMAIRE



PORTEUR DE PROJET
Chambre d'agriculture de Bretagne

CONSORTIUM
Collectivités territoriales, Coopératives et entreprises, Profession agricole, Centres de recherche et instituts techniques, Réseaux de développement et conseil agricole, Centres de formation, Associations environnementales et citoyennes, Structures d'accompagnement des entreprises et du territoire par l'innovation

THÉMATIQUES
Techniques de production agricole innovantes • Devenir des territoires d'élevage • Élevage

BRETAGNE

STARTIJIN VALAIT

Impulser des innovations pour la neutralité climatique de territoires à dominante agricole grâce à un élevage laitier réinventé

6,9 M€
Montant de subvention France 2030 demandé en phase de réalisation

Contexte territorial

La production de lait contribue au dynamisme économique des territoires ruraux finistériens. L'élevage dans ces territoires est confronté à une pyramide des âges qui présage d'un moindre nombre d'éleveurs et la jeune génération s'en désintéresse, conduisant à une réduction du nombre d'exploitations laitières. Les collectivités territoriales doivent atteindre la neutralité climatique en 2050 (PCAET) mais aussi offrir une eau de qualité, en quantité au citoyen consommateur et maintenir la biodiversité et les paysages. L'élevage laitier réinventé offre des solutions pour répondre à ces enjeux.

Le projet

Pour engager les transitions des systèmes de production laitiers, les acteurs de la filière laitière et les territoires impliqués dans Startijin Valait :

- identifieront et partageront ces nouveaux systèmes viables, vivables et durables avec l'ensemble des acteurs du territoire, au sein d'un laboratoire d'innovation ouverte,
- décriront les trajectoires de ces nouveaux modèles, en explorant le lien entre le territoire et les élevages laitiers : émissions de GES, stockage de carbone, économies d'énergie, production d'énergie renouvelable, qualité et quantité d'eau, biodiversité et paysage,
- rendront attractifs ces nouveaux systèmes pour éveiller des vocations d'éleveurs et éleveuses et inviter les producteurs à la conduite au changement,
- développeront de nouvelles compétences chez les futurs actifs et ceux en place ainsi que leurs conseillers.

Les réalisation attendues

Le laboratoire d'innovation ouverte permettra de co-construire de nouveaux systèmes de production laitiers partagés avec le consommateur et d'amorcer des transitions agricoles et alimentaires. Il abritera un centre de ressources et de formation aux transitions et changement de pratiques.

Sur la station expérimentale de Trévarez, un système de production laitier avec l'ambition de neutralité climatique explorera de nouveaux équipements favorisant la qualité de vie et les conditions de travail ainsi que tous les leviers pour réduire l'empreinte carbone et l'utilisation de ressources (énergie, eau) et ce, jusqu'à la rupture technique ou économique. Des modèles, testés en fermes pilotes puis déployés sur le territoire test, permettront de prévoir l'impact qu'aura le développement de tels systèmes, à plus grande échelle, sur le climat, la résilience et le développement des élevages.



© Chambre d'agriculture de région Bretagne

50 à 60
nouveaux éleveurs et éleveuses par an sur des systèmes de production laitiers revisités : bas carbone, dégageant 3 000 € par mois pour 35 heures travaillées, libérant au minimum 3 semaines de congés par an

Le maintien de
41 %
des surfaces agricoles
du département
en prairies

30 %
de réduction
de l'empreinte carbone nette du lait en moyenne

LES INNOVATIONS PROPOSÉES

- Un laboratoire d'innovation ouverte : centre de ressources de l'innovation participative sur toutes les dimensions du projet
- Des collectivités et une filière d'élevage qui travaillent en synergie pour relever les défis environnementaux et socio-économiques
- Le déploiement des ressources vers l'enseignement agricole et universitaire
- Des formations sur ces nouvelles trajectoires de systèmes de production



« Face aux enjeux de neutralité climatique, l'élevage bovin est une solution par sa contribution à la décarbonation mais aussi par le maintien de la dynamique d'un tissu économique dans les territoires ruraux. »

Jean Hervé Caugant
Membre associé de la Chambre d'agriculture de région Bretagne

IMPACTS ATTENDUS

1. **Accélérer la neutralité climatique des territoires**
2. **Contribuer au renouvellement des générations d'actifs dans la filière laitière et au maintien d'élevages laitiers respectueux de l'environnement sur les territoires**
3. **Créer un réseau d'acteurs de l'élevage et des territoires**
4. **Contribuer à l'amélioration de la rémunération horaire des éleveurs laitiers**

Contact : Catherine WENDLING
catherine.wendling@bretagne.chambagri.fr

SOMMAIRE



PORTEUR DE PROJET
Saint-Brieuc Armor Agglomération

CONSORTIUM
Chambre régionale d'agriculture de Bretagne, Syndicat mixte de la Baie de Saint-Brieuc, Cérience, Néolait, Groupe Solutions, Coopération agricole luzerne de France, Groupement des agriculteurs biologiques des Côtes d'Armor, Société coopérative d'intérêt collectif Armor Déshy

THÉMATIQUES
Structuration de filières locales • Préservation de la ressource en eau • Élevage • Légumineuses

BRETAGNE

PÉRENNES 22

Développer les cultures pérennes dans les Côtes d'Armor

Près de 10 M€
Montant de subvention France 2030 maximum validé en phase de réalisation



Contexte territorial

Nécessaire à l'enrayement de la prolifération des algues vertes, la dynamique de réduction des flux d'azote dans la baie de Saint-Brieuc connaît actuellement une stagnation. Elle atteint un palier en deçà duquel il sera difficile de descendre sans changement structurel des assolements. L'augmentation de la surface de cultures pérennes est un levier important pour limiter les fuites d'azote mais il est aujourd'hui insuffisamment mis en œuvre, avec une croissance de seulement 200 ha entre 2016 et 2022 contre un objectif du Contrat de territoire fixé à 3 000 ha (+6 % de la SAU) entre 2016 et 2027.

Le projet

Pérennes 22 vise à développer 3000 ha de cultures fourragères pérennes à horizon 2030, principalement sous forme de luzerne en baie de Saint-Brieuc. Outre la réduction des fuites d'azote liées à la prolifération des algues vertes, la luzerne fournit plusieurs bénéfices environnementaux, économiques et stratégiques répondant aux grands défis du territoire (eau, biodiversité, climat, autonomie protéique, etc.). Pérennes22 ambitionne l'émergence d'une filière attractive de luzerne déshydratée – forme optimale de sa conservation – assortie de l'innovation et de l'accompagnement technique nécessaires pour lever les freins constatés à sa culture sur le terrain et renforcer sa pertinence sociale, environnementale et économique pour les agriculteurs.

Cette filière s'articulera pour cela autour de la création et la mutualisation d'une usine de déshydratation de fourrages et de production de granulés de bois, à partir de biomasse locale, notamment de connexes de scierie. C'est le modèle économique qui prédomine aujourd'hui et qui a fait ses preuves en France.

Les réalisations attendues

En phase de réalisation, Pérennes 22 prévoit de :

- démontrer et améliorer les performances économiques et environnementales des cultures pérennes. Cet axe inclut l'amélioration de la compétitivité des filières aval (lait, porcs, lapins, etc.) et amont (variétés et itinéraires techniques les plus pertinents). Il comprend l'évaluation du projet sur les volets économique, stratégique et environnementaux ;
- mobiliser et concevoir l'accompagnent des agriculteurs pour induire des changements sur le terrain, incluant le conseil et le suivi individuels et collectifs dispensés par la future usine ou la mise en place d'incitations, notamment sous la forme d'un dispositif de Paiement pour Services Environnementaux (PSE).
- bâtir un outil collectif de déshydratation de fourrages et granulés de bois porté par la SCIC Armor Déshy, pierre angulaire de la création d'une filière rémunératrice sur le territoire.



© PixaBay

Mobilisation de près de **300 agriculteurs** dans le projet

Environ **30 000 TCO_2eq** évitées /an

Diminution des fuites d'azote de 20 % sur les exploitations engagées dans le projet

Développement de **3 000 ha de cultures annuelles pérennes** dans les Côtes d'Armor, principalement en baie de Saint-Brieuc d'ici 2030

LES INNOVATIONS PROPOSÉES

- Développement d'une filière agroécologique vertueuse pour diminuer les fuites d'azote et lutter contre les algues vertes
- Déploiement d'un modèle juste pour les agriculteurs avec un portage en SCIC
- Amélioration des connaissances fondamentales sur la valorisation de la luzerne en nutrition animale
- Développement d'innovations techniques en porcs, vaches laitières et lapins autour d'une protéine locale



© SBAA

« Les agriculteurs ont réduit de moitié les flux de nitrates en baie de Saint-Brieuc, mais un palier est atteint. Seul un projet d'envergure développant l'attractivité des cultures pérennes permettra de reprendre cette dynamique tout en maintenant l'élevage sur le territoire. »

Pascal Prido
Conseiller délégué en charge de l'Agriculture et de l'Alimentation, Saint-Brieuc Armor Agglomération

IMPACTS ATTENDUS

1. **Mise en place d'un modèle agroécologique vertueux, résilient, attractif pour les agriculteurs (laitiers, éleveurs de monogastriques, céréaliers, etc.) et les filières du territoire**
2. **Accroissement de l'autonomie protéique des élevages costarmoricains**
3. **Pérenniser des pratiques agricoles sobres en intrants, favorables au climat et à la biodiversité sur le territoire des Côtes d'Armor**
4. **Diversifier la production agricole grâce aux légumineuses**
5. **Diminution des fuites d'azote et des échouages d'algues vertes**

Contacts
Xavier JARDI : xavier.jardi@sbaa.fr
Bertrand SOVICHE : bertrand.soviche@sbaa.fr

SOMMAIRE



PORTEUR DE PROJET
Orléans Métropole

CONSORTIUM
Agreentech Valley, Aquanova, BRGM, CNRS, CVETMO, Chambre d'agriculture du Loiret, CDHR Centre-Val de Loire, INRAe, Jacquelot Pekly-groupe BOWEN, Université d'Orléans-laboratoire PRISME, MFR de l'Orléanais, Precifield, Seabex, TerrAnalytiX

THÉMATIQUES
Structuration de filières locales • Techniques de production agricole innovantes • Actions transverses à l'ensemble des filières présentes sur le territoire de la Métropole

CENTRE-VAL DE LOIRE

ATOU

Vers une agriculture du territoire orléanais en synergie avec son environnement urbain

Faire du contexte urbain un atout pour développer une agriculture agroécologique et résiliente, au service d'une métropole plus durable

9,7 M€
Montant de subvention France 2030 demandé en phase de réalisation

Contexte territorial

La Métropole se situe au cœur d'une aire urbaine. Ce contexte fait peser sur le secteur agricole une pression croissante (interrogations quant aux modes de production, aux usages de la ressource en eau, etc.).
En parallèle, les zones urbaines font face aux défis de la durabilité auxquels l'activité agricole pourrait contribuer à répondre.

Aussi, la Métropole ambitionne de faire du contexte urbain et périurbain un atout pour les agriculteurs afin de favoriser le maintien des ceintures nourricières et productrices de végétaux au service de la ville.

Le projet

Le projet ATOU piloté par Orléans Métropole et la Chambre d'agriculture du Loiret, a pour objectif de faire du contexte urbain et périurbain un atout pour développer une agriculture périurbaine agroécologique et résiliente, elle-même au service d'une Métropole plus durable. En effet, Orléans Métropole compte 140 km de zones appelées "litto-rurales", zone de jonctions entre les zones urbaines et zones agricoles. Cela implique de nombreuses interactions territoriales et fait de ce périmètre de travail un territoire bien représentatif des enjeux péri-urbains.

Plus particulièrement, ATOU vise à :
- mettre en œuvre des coopérations innovantes entre les acteurs des mondes urbain et agricole,
- développer des solutions gagnant-gagnant vecteurs d'attractivité, de développement et de durabilité pour la ville et l'agriculture périurbaine.

Les réalisations attendues

Le projet ATOU a pour ambition de créer des synergies entre milieu urbain et agriculture péri-urbaine. Les actions prévues en réalisation servent donc ces objectifs :
- Améliorer la qualité des sols agricoles : mise au point de méthodes d'analyses innovantes, structuration d'une filière de valorisation des biodéchets, structuration d'une filière de valorisation des terres excavées, expérimentation des amendements issus des filières locales.
- Sécuriser l'approvisionnement en eau des agriculteurs: expérimentation de l'utilisation d'eaux non conventionnelles en agriculture, développement d'outils pour une irrigation de précision.
- Fournir une énergie plus durable à l'agriculture.
- Construire des débouchés pérennes pour l'agriculture qui répondent à des enjeux du milieu urbain.



290 000
habitants

22
communes

170
exploitations



ATOU s'appuie sur une richesse unique du territoire d'Orléans Métropole : la proximité entre agriculteurs, stations expérimentales, entreprises innovantes et organismes de recherche pour construire ensemble les solutions de demain pour l'agriculture péri-urbaine.

Bruno CŒUR
Orléans Métropole, Vice-président délégué à la biodiversité, à la lutte contre la pollution de l'air, à l'agriculture péri-urbaine, à la préservation de la ressource en eau et la gestion des risques, à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations

LES INNOVATIONS PROPOSÉES

- Réseau de micro-plateformes de compostage pour valoriser les biodéchets de la ville
- Structuration d'une filière de réutilisation des terres excavées
- Utilisation des eaux non conventionnelles en agriculture
- Développement de bio-indicateurs pour détecter les métaux lourds dans le sol
- Robotisation de l'analyse en temps réel des sols

IMPACTS ATTENDUS

1. **Amélioration de la qualité des sols grâce aux amendements organiques issus des biodéchets collectés localement**
2. **Amélioration de la qualité des sols grâce à la réutilisation des terres excavées**
3. **Normalisation de l'utilisation des eaux non conventionnelles en agriculture sur le territoire d'Orléans Métropole**
4. **Amélioration du cadre de vie en milieu urbain grâce à l'installation des innovations végétales développées localement**

Contact : Naline KHAOPHONE
naline.khaophone@orleans-metropole.fr

SOMMAIRE



PORTEUR DE PROJET
Syndicat mixte du Parc naturel régional de la Brenne

CONSORTIUM
Parc naturel régional de la Brenne, Communauté de communes Marche Occitane-Val d'Anglin, Commune de Prissac, Echobat, Énergie Partagée, Envirobat CVL, Epiméthée, Bio Centre, Atelier Paysan, Institut Agro Rennes Angers, Indre Nature, ADEARI , CPIE Brenne-Berry, SYMCTOM

THÉMATIQUES
Structuration de filières locales • Préservation de la biodiversité • Maraîchage • Arboriculture

CENTRE-VAL DE LOIRE

PÔLE EXPÉRIMENTAL POUR UNE AGRICULTURE RÉSILIENTE

Structurer et développer des filières participant à la transition agricole (haie, bois énergie, chanvre)

3,5 M€
Montant de subvention France 2030 demandé en phase de réalisation

Contexte territorial

Le Parc naturel régional de la Brenne, territoire hyper rural avec une densité de 18 habitants/km² et 55% de SAU, se caractérise par une trame bocagère dense et des systèmes bocagers liés à l'élevage.

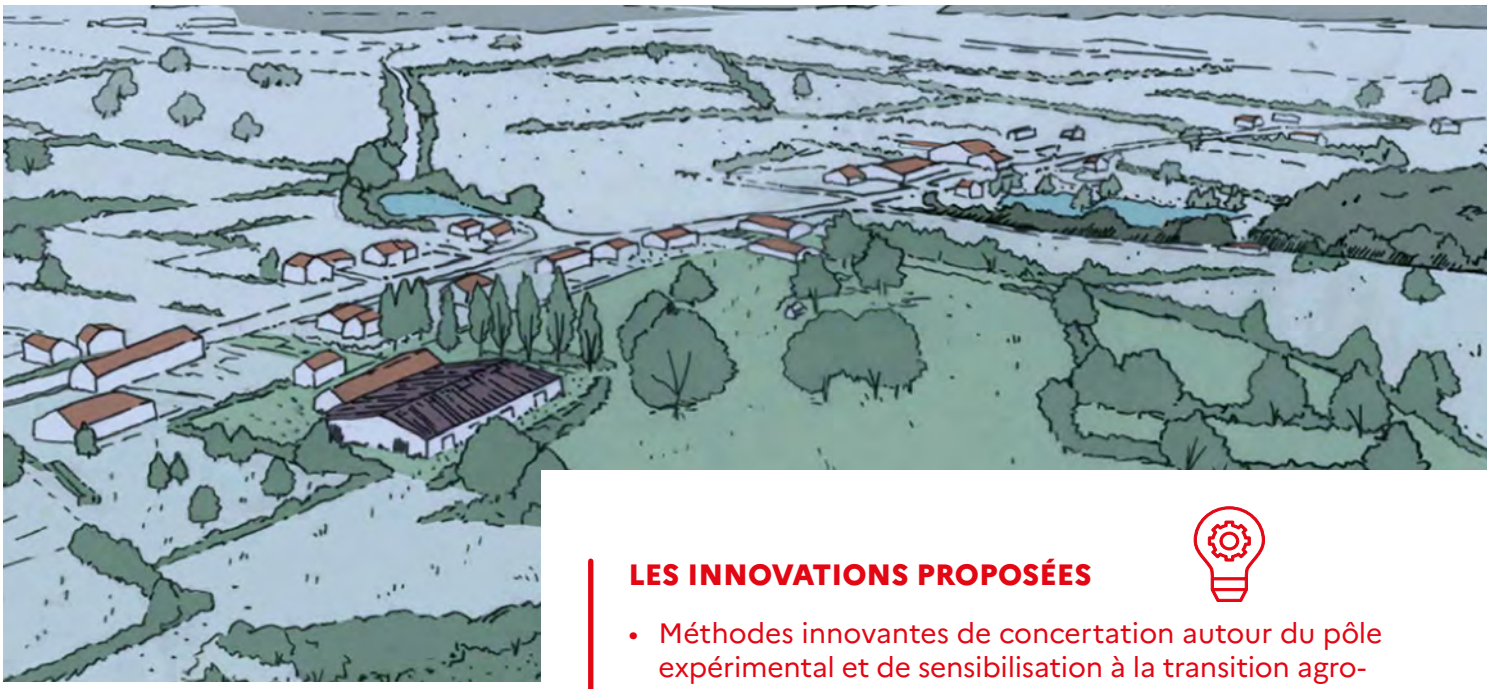
Les résultats engendrés par les premiers mois de la phase de maturation nous incitent à resserrer les thématiques de l'avancement de la phase de maturation principalement autour du déploiement d'une filière chanvre / matériaux biosourcés et de la valorisation du bois bocager en biomasse énergie. En effet, ces axes, apportent des éléments pertinents et novateurs pour enclencher une transition agro-écologique en Brenne tout en permettant d'assurer une activité économique pérenne et ambitieuse à une échelle départementale voire au-delà.

Le projet

Le projet en cette fin de phase de maturation est principalement axé autour du maillage entrepreneurial permettant d'assurer la pérennité des filières chanvre et bois-énergie tout en maintenant une vigilance sur la durabilité des approches ainsi que la sensibilisation citoyenne. Un axe transversal lié au machinisme agricole relie les différentes thématiques que ce soit pour l'entretien du bocage ou la récolte du chanvre et sa transformation.

Les réalisations attendues

- Mise en place d'un système bocager résilient et développement d'une filière bois-énergie.
- Développement d'une filière chanvre fermier en circuit court.
- Propositions de formations et d'animations.
- Mise en place d'une filière de valorisation de bois bocager en plaquettes et granulés pour chaudières biomasse.



© A Ciel Ouvert, paysagistes-concepteurs

+ de 30
partenaires

5 ha de parcelles expérimentales et des bâtiments spécifiques

Accompagnement au développement de
3
filières locales

Rayonnement sur
5
communautés de communes
et environ 1993km²

34 ha de chanvre semés en 2026

LES INNOVATIONS PROPOSÉES

- Méthodes innovantes de concertation autour du pôle expérimental et de sensibilisation à la transition agro-écologique
- Mise en œuvre d'une bioéconomie basée sur le développement d'une filière chanvre et autres fibres granulats issus de coproduits végétaux multi-débouchés et d'une filière bois bocager durable
- Axes de valorisation novateurs de granulats végétaux notamment pour le bâtiment et les biocomposites
- Proposition d'un schéma de valorisation des haies bocagères depuis l'entretien, collecte de déchets verts jusqu'au remplacement de chaudières des communes concernées fonctionnants aux énergies fossiles par des chaudières biomasse incluant un coût d'approvisionnement fixé

IMPACTS ATTENDUS

1. **Accroissement du linéaire de haies dans les espaces agricoles et augmentation de la proportion d'essences locales (et même labellisées Végétal Local)**
2. **Augmentation du nombre d'installation de chaudières bois alimentées par l'entretien durable des haies du territoire**
3. **Pérennisation du coût de l'énergie (contractualisation longue de fourniture de granulés énergie) pour les collectivités**
4. **Rentabilisation accrue des actions d'entretien des haies bocagères mais aussi des roselières pour des effets favorables à la biodiversité**
5. **Réduction de la consommation d'eau et de produits phyto-sanitaires en remplaçant certaines cultures par du chanvre**
6. **Augmentation de l'utilisation de matériaux biosourcés dans la rénovation des bâtiments sur le territoire**
7. **Création d'une activité économique et d'emplois locaux, consolidation d'entreprises existantes liés à l'utilisation de matériaux biosourcés**

Contact : Camille GILLET
c.gillet@parc-naturel-brenne.fr

SOMMAIRE



PORTEUR DE PROJET
Terrasolis

CONSORTIUM
ACCUSTICA - Agrosolutions Consulting - Agro-Transfert Ressources et Territoires - AXEGIDE - BLC Energy - CCI GRAND EST - Chambre Régionale d'agriculture Grand Est - Chambre d'agriculture de la Marne - Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle - Energilis - ENSAIA - École Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires - GRDF - GROUPE ADF - MAELAB - Ramery - RITTMO Agroenvironnement® - Terrasolis Energy - Université de Reims Champagne-Ardenne

THÉMATIQUES
Bioéconomie territoriale • Carbone - décarbonation • Grande culture • Énergétique • Biomasse

GRAND EST

CYCLORGANIC

Valoriser les biomasses agricoles en énergie renouvelable et produits agronomiques pour bâtir une bioéconomie territoriale réplicable

8,24 M€
Montant de subvention France 2030 maximum validé en phase de réalisation

Contexte territorial

Le projet s'ancre dans la Champagne crayeuse, territoire de grandes cultures marqué par une faible autonomie protéique, une forte dépendance aux intrants et une vulnérabilité climatique. Le site de l'ancienne base aérienne 112, qui accueille la Ferme expérimentale de Terrasolis, constitue un cadre stratégique pour expérimenter des solutions de bioéconomie à l'échelle du Grand Reims. Cyclorganic répond aux ambitions de transitions agroécologique et énergétique par la valorisation des biomasses agricoles, la production d'énergies décarbonées et le bouclage des cycles biogéochimiques.

Le projet

Cyclorganic construit un modèle de bioéconomie circulaire et reproductible. Le projet réunit agriculteurs, chercheurs, collectivités et entreprises aux expertises complémentaires pour concevoir, expérimenter et évaluer des solutions innovantes de valorisation des biomasses agricoles. Le projet vise à concilier performance agricole, transition énergétique et préservation des ressources naturelles grâce à des systèmes de production favorisant le bouclage des cycles biogéochimiques. S'appuyant sur un réseau de méthaniseurs agricoles et des plateformes expérimentales, il développe des solutions de production d'énergies décarbonées, de recyclage des nutriments et de transport du biogaz. Il intègre également une gouvernance territoriale des usages de la biomasse et une démarche d'intégration sociétale favorisant l'appropriation des enjeux de transition par les acteurs du territoire.

Les réalisations attendues

Cyclorganic vise à démontrer la faisabilité d'un modèle territorial de bioéconomie circulaire fondé sur la production, la transformation et la valorisation durable des biomasses. Les performances et la durabilité des nouveaux systèmes de production expérimentés sont évaluées. Le démonstrateur intègre plusieurs briques technologiques complémentaires : méthanisation, production d'hydrogène et carbone solide, et développement d'une filière de gaz porté. Il s'appuie sur une gouvernance territoriale des usages de la biomasse, une évaluation environnementale intégrée de l'ensemble de la chaîne de valeur ainsi qu'une analyse des externalités économiques, environnementales et sociétales. Les citoyens du territoire sont également associés au déploiement à travers l'animation d'une communauté apprenante et le développement d'outils pédagogiques.



LES INNOVATIONS PROPOSÉES

- Systèmes de culture multi-performants
- Substitution des engrais minéraux par des fertilisants organiques
- Production de biométhane et d'hydrogène biosourcé
- Valorisation des digestats et carbone solide pour les sols
- Filière de gaz porté pour les petites unités de méthanisation
- Outils numériques de modélisation et d'évaluation
- Dispositifs pédagogiques et participation citoyenne
- Gouvernance territoriale collaborative

+ de 100
fermes sensibilisées et accompagnées
aux nouveaux systèmes de production

Près de
6 400 tCO_2e
évitées par an,
par site, par la production et transformation de biogaz

Augmentation de
0,5pp
de matière organique dans le sol

1
observatoire territorial de la biomasse

« La force de Cyclorganic réside dans sa capacité à transformer la coopération entre acteurs complémentaires en solutions concrètes et en valeur durable pour le territoire. »

Le Consortium Cyclorganic

IMPACTS ATTENDUS

1. **Renforcement de la résilience des exploitations agricoles face aux aléas**
2. **Réduction de la dépendance aux intrants par le recyclage des ressources organiques**
3. **Développement d'énergies décarbonées issues de la biomasse agricole**
4. **Stockage du carbone dans les sols**
5. **Création de nouvelles chaînes de valeur et de débouchés économiques territoriaux**
6. **Renforcement de l'intégration sociétale et l'appropriation des transitions par les acteurs du territoire.**

Contact : Claire GOBILLARD
claire.gobillard@marne.chambagri.fr

@cyclorganic

SOMMAIRE



PORTEUR DE PROJET
Association Les Anges Gardins

CONSORTIUM
AFEJI A Portée de Main, ALEFPA Jardin du Raquet, Ateliers de la citoyenneté, CCAS Fresnes-sur-Escaut, Collectif des paysans urbains du Trichon, Communauté d'agglomération Lens-Liévin, Communauté agglomération de Porte du hainaut et Hénin-Carvin, Communauté de communes de la Région d'Audruicq, Ville de Raismes, Panier de la Mer, Nœux Environnement, Région Hauts-de-France

THÉMATIQUES
Structuration de filières locales • Démocratie / Précarité alimentaire • Santé et édication à l'alimentation • Maraîchage

HAUTS-DE-FRANCE

OCEAN-S

Organisation d'une chaîne eurorégionale des archipels nourriciers-solidarisés

Coopérer pour bâtir la sécurité alimentaire des plus vulnérables, en développant les capacités nourricières et le pouvoir d'agir

8,7 M€
Montant de subvention France 2030 demandé en phase de réalisation

Contexte territorial

L'Arc Nord-Seine concentre les paradoxes : pauvreté et vulnérabilités alimentaires fortes liés à la désindustrialisation, au cœur de territoires pourtant très agricoles mais tournés vers l'export. Les innovations sociales y foisonnent (jardins, paniers solidaires, cuisine, engagement des habitants) mais restent trop souvent isolées et peinent à changer d'échelle. Le problème n'est donc pas seulement de produire davantage, ni même d'inventer de nouvelles solutions : le défi d'OCEAN-S est aussi de les relier et de les organiser d'une manière originale à une échelle pertinente.

Le projet

OCEAN-S veut renforcer la sécurité et le bien-vivre alimentaires des populations vulnérables de l'Arc Nord-Seine. Son consortium réunit, dans 15 écosystèmes Coopératifs Territorialisés (ECT), producteurs, acteurs de l'ESS, structures de solidarité alimentaire, collectivités et partenaires économiques, appuyés par des experts de la coopération, de l'agronomie et des sols. Ensemble, ils développent une « solution intégrée » : produire et transformer davantage de légumes et de produits halieutiques, reconquérir des sols, mutualiser la logistique, renforcer le pouvoir d'agir des habitants et organiser la coopération. À une échelle nouvelle, le bassin d'activité fonctionnel, OCEAN-S expérimente ainsi un modèle capable de relier les initiatives, de changer d'échelle et de devenir transférable à d'autres territoires.

Les réalisations attendues

En phase de réalisation, OCEAN-S déploiera son démonstrateur autour de 8 actions complémentaires : renforcer les capacités de production et de transformation pour atteindre 2 500 t/an de fruits et légumes bio et en mobilisant 100 hectares; régénérer des sols dégradés ; organiser collectivement la production et les jardins d'autoproduction ; puis mutualiser stockage, transport et logistique, avec un objectif global de 5 000 t de denrées/an au bénéfice d'environ 32 000 foyers. Les « places à vivreS » déploieront 15 micro-démonstrateurs touchant au moins 10 000 usagers/an et permettant l'accès aux ressources et le développement du pouvoir d'agir. Le compagnonnage permettra de diffuser les pratiques. Enfin, 15 ECT et leurs intégrateurs organiseront la coopération à l'échelle du bassin d'activité fonctionnel, tandis qu'un modèle économique pérenne et réplicable préparera l'après France 2030.





© Anges Gardins

5 000
tonnes/an
de denrées bio distribuées

10 000
usagers/an des places à vivreS avec une ambition forte, puisque 10 % doivent devenir directement acteurs de leur fonctionnement et de leurs activités

15
écosystèmes coopératifs territorialisés reliés dans un même bassin d'activité fonctionnel

32 000
foyers bénéficiaires, traduction concrète de cette capacité nourricière à l'échelle de l'Arc Nord-Seine

LES INNOVATIONS PROPOSÉES

- Solution intégrée : intentions du projet ;
- Bassin d'activité fonctionnel : nouvelle échelle d'action ;
- Intégrateur, clé pour structurer la coopération et passer à l'échelle ;
- Logistique coopérative combinant proximité, massification et mutualisation ;
- Reconquête de sols contraints ;
- Places à vivreS : accès alimentaire et pouvoir d'agir ;
- Modèle économique coopératif et méthodes réplicables



« En reliant terres, producteurs, solidarités et habitants à la bonne échelle, nous construisons la robustesse alimentaire, passant d'une addition de projets à un système que la coopération fait grandir. »

Dominique HAYS
directeur des Anges Gardins, chef de file d'OCEAN-S

Contact : Dominique HAYS
dhays@ecopolealimentaire.fr

IMPACTS ATTENDUS

1. **Mieux nourrir : sécuriser l'accès à une alimentation saine et durable**
2. **Rendre les habitants acteurs : renforcer autonomie, choix et pouvoir d'agir**
3. **Restaurer le vivant : sols, biodiversité, adaptation climatique**
4. **Créer de la valeur locale : emplois, compétences, mutualisations**
5. **Construire la robustesse : mieux résister aux crises**
6. **Changer d'échelle : rendre les méthodes OCEAN-S transférables et réplicables**

© Anges Gardins

SOMMAIRE



PORTEUR DE PROJET
Ville de Paris

CONSORTIUM
Six collectivités, Eau de Paris et l'association de coopération territoriale AgriParis Seine, 20 acteurs économiques représentant la production, la transformation, la distribution, la logistique et l'aide alimentaire

THÉMATIQUES
Approvisionnement de la restauration collective en circuits-courts et locaux • Structuration de filières locales • Élevage • Maraîchage • Arboriculture • Légumineuses

ÎLE-DE-FRANCE

SEINE NOURRICIÈRE

Structurer des filières alimentaires durables et de proximité dans le bassin de la Seine

9,9 M€
Montant de subvention France 2030 maximum validé en phase de réalisation

Contexte territorial

Le bassin de la Seine couvre 5,7 millions d'hectares de surface agricole utile (SAU) et concentre plus d'un tiers de la population française. L'agriculture y est dominée par les grandes cultures (61 % des surfaces) et la bio y est faible (5,6 % de la SAU). Ce modèle est très émetteur de gaz à effet de serre et dégrade la qualité des eaux et la biodiversité. Les collectivités engagées dans Seine nourricière servent 110 millions de repas par an en restauration collective : la commande publique constitue un levier majeur pour transformer le système alimentaire. L'aide alimentaire constitue un autre enjeu : à Paris, près de 10 millions de repas sont distribués par an, dont moins de 2 % proviennent de filières durables.

Le projet

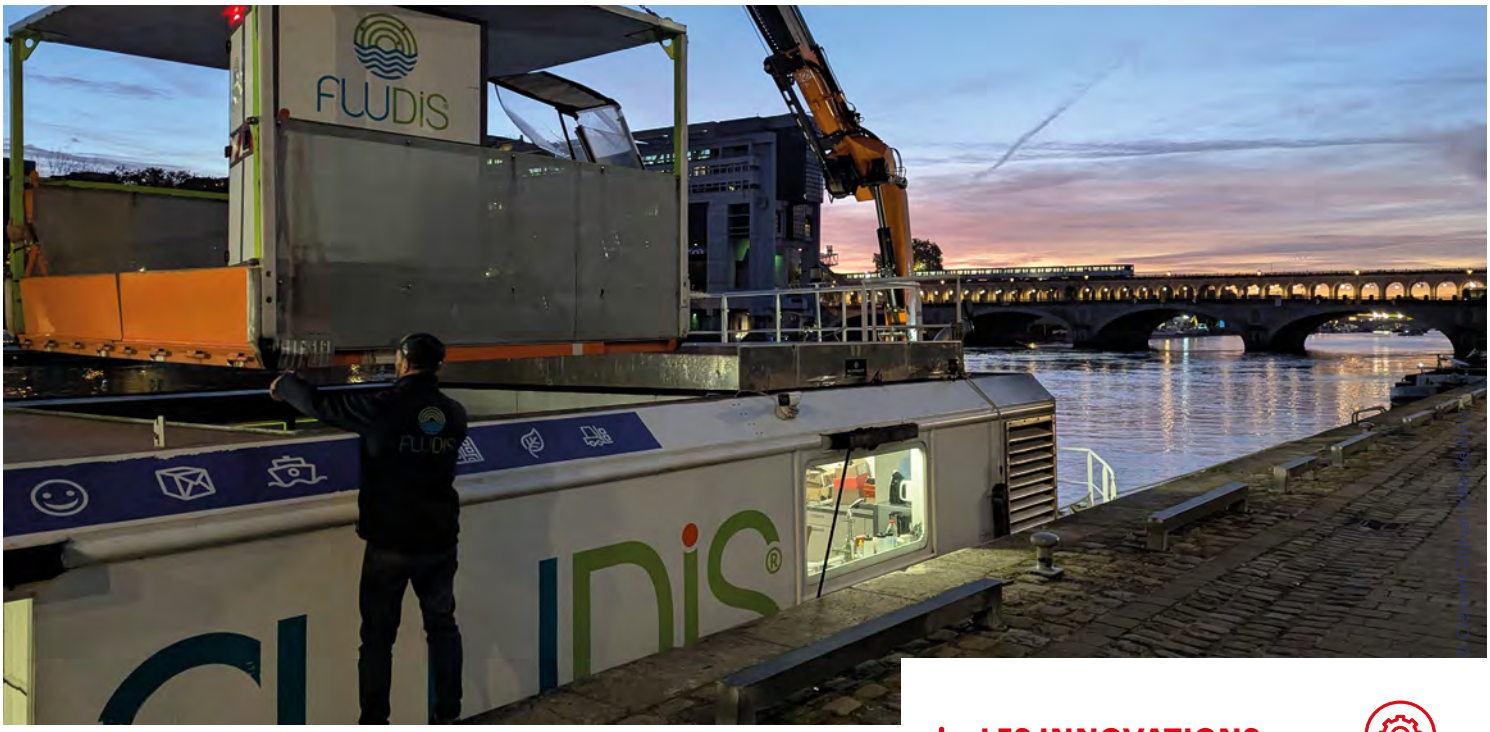
26 projets, regroupés au sein de huit grandes actions, seront déployés sur le bassin de la Seine, ciblant tous les maillons des filières agroalimentaires pour :

- soutenir la transition agroécologique via des paiements pour services environnementaux (PSE) ;
- développer des outils de transformation permettant d'adapter les produits aux besoins de la restauration collective (légumes en soupes et purées, fromages, etc.) ;
- optimiser et décarboner la logistique alimentaire, par le recours au transport fluvial et à la cyclo-logistique ;
- mutualiser la commercialisation des produits durables et créer un label de territoire ;
- accompagner les gestionnaires de cantines dans leurs changements de pratiques vers une alimentation saine, durable et locale ;
- favoriser l'accès aux produits durables et de proximité pour les personnes en situation de précarité alimentaire.

Les réalisation attendues

Seine Nourricière a été conçu pour impulser des changements structurants et pérennes du système agri-alimentaire du bassin de la Seine. À horizon 2030, le démonstrateur se fixe pour objectif :

- d'augmenter la part de produits durables dans les restaurations collectives des collectivités impliquées à hauteur de 70% de durable dont 50% de produits biologiques ;
- d'atteindre 5% de produits durables distribués dans l'aide alimentaire à Paris et en petite couronne,
- d'atteindre 17 000 ha supplémentaires engagées dans un dispositif et de PSE et augmentation de 7 800 hectares de la surface en agriculture biologique sur le territoire. Par effet d'amplification, les actions Seine Nourricière devraient permettre une augmentation de 2,5 points de SAU engagé en agriculture durable sur le territoire,
- de réduire des émissions de 100 tonnes équivalent $C0_2$ par an, pour le transport de denrées alimentaires.



70 %
de produits durables dont 50% de bio
dans les 110 millions de repas servis/an

Le bassin de la Seine :
18,3 millions
d'habitant·es à nourrir

100
TeqCO²/an
évités pour le transport de denrées alimentaires

45
partenaires engagés
autour du démonstrateur



« Seine Nourricière allie structuration et décarbonation des filières agroécologiques du territoire. Le projet fournira durablement la restauration collective avec 110 millions de repas chaque année, tout en assurant la juste rémunération de toute la chaîne de valeur. »

Marc Dufumier
Agronome et Président de l'association AgriParis Seine

Contacts :
Maxime Rouquette :
maxime.rouquette@paris.fr
Agnès Delefortrie :
agnes.delefortrie@agriparisseine.fr

LES INNOVATIONS PROPOSÉES

- Innovation organisationnelle : une coopération interterritoriale inédite par son échelle, associant collectivités et acteurs économiques pour structurer des filières alimentaires.
- Innovations économiques : expérimentation de nouveaux modèles : la constitution d'une alliance d'acteurs intermédiaires des filières ou la mise en place d'une barge fluviale.
- Innovation sociale : la transition portée se veut inclusive en s'adressant à tous les publics à travers l'aide alimentaire et à la restauration collective.

IMPACTS ATTENDUS

1. **Un changement d'échelle des acteurs intermédiaires engagés dans la transition écologique et sociale, renforçant leur présence en restauration collective, commerce de détail et restauration commerciale**
2. **Une meilleure répartition de la valeur et une plus juste rémunération des agriculteurs**
3. **L'amélioration de la qualité des repas en restauration collective et dans l'aide alimentaire améliorant la santé des bénéficiaires**
4. **Une meilleure gestion en quantité et qualité de la ressource en eau**

SOMMAIRE



NOUVELLE AQUITAINE

RECOL'TERRA

Reterritorialiser la production agricole et alimentaire par la structuration de filières durables en Gironde

PORTEUR DE PROJET
Bordeaux Métropole

CONSORTIUM
Département de la Gironde, CDC Lattitude nord Gironde pour les 4 CDC de Haute Gironde, CC de Montesquieu, CC du Val de l'Eyre, PETR Cœur entre 2 Mers, PETR du Grand Libournais, PNR MEDOC, Syndicat mixte Sud Gironde, Chambre d'agriculture de la Gironde, Chambre de commerce et d'industrie Bordeaux Gironde Bordeaux, GPV Rive Droite, Sciences Agro, Territoires de Haute-Gironde, INTERBIO NA, MIN Bordeaux Brienne, SAFER NA, INRAe ETTIS, KEDGE/CESIT, Université de Bordeaux, La Charrette, AGAP, BIO NA pour Agrobio Gironde, Association du chanvre du Libournais, Association Les Oléiculteurs de NA et sa future Cuma, Aux prés des cuisiniers, CF3 - Innovations organisationnelles entre fermes maraîcheres diversifiées

THÉMATIQUES
Structuration de filières locales • Amélioration de la qualité de vie des agriculteurs • Grande culture • Maraîchage • Arboriculture Viticulture • Légumineuses • Chanvre

9,6 M€
Montant de subvention France 2030 demandé en phase de réalisation

Contexte territorial

Le département de la Gironde est un bassin de production marqué par la viticulture. Il ne constitue pas un bassin majeur de produits alimentaires consommés localement. La population y est inégalement répartie avec la moitié des girondins habitant sur le territoire métropolitain. L'échelon régional bénéficie d'une forte production de légumes, principalement en Lot-et-Garonne et des Landes aujourd'hui orientés vers l'export. Un fort travail de coordination entre les espaces urbains, ruraux et le reste de la Région est donc à mener en vue de structurer des filières agro-alimentaires locales.

Le projet

Recol'Terra est un démonstrateur territorial qui vise à reterritorialiser la production agricole et alimentaire en Gironde en structurant des filières durables, de la production à la consommation. Son objectif : recréer un système alimentaire cohérent, ancré dans les territoires, plus juste dans le partage de la valeur et plus résilient face aux crises agricoles et climatiques. Il s'organise autour de 4 objectifs :

- renforcer la production agricole (girondine en favorisant les pratiques agroécologiques ;
- articuler les maillons des filières alimentaires avec une répartition équitable de la valeur pour l'ensemble des maillons ;
- développer la demande en produits locaux et durables sur le territoire pour favoriser un accès pour tous ;
- assurer la coopération effective et la mobilisation des acteurs en faveur de la reterritorialisation agricole et alimentaire.

Les réalisations attendues

Le projet s'organise en 10 actions complémentaires et transversales avec des objectifs chiffrés :

- disposer en Gironde de 10 collectifs agricoles impliquant au moins 100 fermes ;
- 50 installations sur 550 ha, 50 à 80 producteurs en activité intégré dans la dynamique collective Recol'Terra ;
- former au moins 240 producteurs aux enjeux de la commercialisation du local dont la restauration collective ;
- structurer et mailler 10 plateformes logistiques à l'échelle de la Gironde ;
- mobiliser 800 professionnels dans les synergies commerciales et logistiques ;
- + 30 % des approvisionnements de la restauration collective sont concernés par la filière de transformation responsable ;
- engager 2 marchés publics minimum dans la mise en place de critères de durabilité ;
- 2 expérimentations tests de mutualisation d'achat ;
- 200 acteurs des débouchés privés impliqués dans le programme.

45
membres du Consortium et une sphère d'influence de **15 structures**

10
projets collectifs agricoles accompagnés

3
unités de transformation mises en réseau

10
solutions logistiques déployées







Recol'Terra concrétise une alliance inédite entre territoires girondins et acteurs institutionnels et privés : 45 partenaires mobilisés pour renforcer l'agriculture locale, accompagner les transitions, développer les débouchés économiques, organiser une logistique performante et une transformation de nos produits au service des consommateurs.

Thomas Cazenave
Président de Bordeaux Métropole

LES INNOVATIONS PROPOSÉES

- Gouvernance publique-privée agile
- Fonds de secours aux maraîchers victimes de catastrophes naturelles
- Nouvelles filières pour répondre à la diversification viticole
- Action foncière cohérente et contextualisée
- Zone d'activité agricole
- Expérimentation d'une solution fluviale dans une approche de maillage logistique des CCAP
- Critères de durabilité et évolution des pratiques de la commande publique

IMPACTS ATTENDUS

1. **Vision commune de la reterritorialisation grâce à la coopération d'acteurs**
2. **Renforcement de la production agroécologique et la diversification viticole**
3. **Amélioration du revenu moyen des producteurs**
4. **Augmentation des débouchés en CCAP chez les producteurs**
5. **Amélioration de la durabilité des approvisionnements de la restauration collective**
6. **Déploiement de filières alimentaires plus justes et rémunératrices pour les producteurs**

Contact : Carla QUIVIGER
c.quiviger@bordeaux-metropole

SOMMAIRE



PORTEUR DE PROJET
Communauté d'agglomération de La Rochelle

CONSORTIUM
CDC d'Aunis Atlantique, CDC d'Aunis Sud, CDC de l'Île de Ré, Ville de La Rochelle, Coopérative Carbone, Bordeaux Sciences Agro, La Rochelle Université, PERMA O FOOD, Aoré, Nona, COPERMUTE, Grains de soleil, CORAB, 17 et des brouettes, Cultures de Biodiversité

THÉMATIQUES
Réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires • Carbone - décarbonation Amélioration de la qualité de vie des agriculteurs • Grande culture • Maraîchage • Légumineuses

NOUVELLE AQUITAINE

TERRES DE TRANSITIONS

Construire un modèle de coopération territoriale pour une agriculture résiliente, rémunératrice et réconciliée

4,5 M€
Montant de subvention France 2030 maximum validé en phase de réalisation

Contexte territorial

Le territoire La Rochelle-Aunis-Ré est marqué par une forte spécialisation en grandes cultures, une utilisation importante d'intrants et des pressions croissantes sur la ressource en eau. Les impacts du changement climatique fragilisent les exploitations et accentuent la vulnérabilité alimentaire. En parallèle, les inégalités sociales renforcent les difficultés d'accès à une alimentation saine et locale. Ces signaux appellent un nouveau modèle de coopération territoriale pour transformer les pratiques agricoles et développer des filières locales durables, accessibles et créatrices de valeur.

Le projet

Terres de transitions vise à transformer l'agriculture et l'alimentation du territoire La Rochelle-Aunis-Ré autour de trois axes.

La rémunération : accompagner grâce à des outils de financements innovants les exploitations vers l'agroécologie et des filières mieux valorisées pour sécuriser les revenus agricoles.

La résilience : réduire la dépendance aux intrants, diversifier les cultures et structurer des circuits locaux pour faire face aux aléas climatiques et renforcer l'adaptation des exploitations.

La réconciliation : associer producteurs, consommateurs, collectivités et chercheurs dans une gouvernance partagée, pour rapprocher pratiques agricoles, attentes sociétales et protection de l'environnement. Porté par un large consortium, le projet associe innovation agricole, organisationnelle et sociale pour bâtir un modèle territorial durable et reproductible.

Les réalisation attendues

Terres de transitions veut prouver que la transition agricole peut être rémunératrice et fédératrice. À la clé, 50 % des exploitations engagées verront leur revenu progresser grâce à une meilleure valorisation des productions, à de nouveaux débouchés et à la génération de 9 000 crédits carbone. Sur 7 000 hectares, des pratiques agroécologiques amélioreront les sols et 70 % des fermes engagées renforceront leur performance mesurée par les référentiels type IDEA. L'utilisation de la ressource en eau est optimisée via l'eau de REUT et la séparation à la source des excrétas humains pour permettre d'économiser 200 000 m³ tout en soutenant le maraîchage. Côté social, le projet favorisera l'installation de 10 nouveaux agriculteurs, la création de 20 emplois et de 2 entreprises. Il permet le rapprochement du monde agricole, institutions et citoyens via la création d'un Parlement alimentaire.

© CDA deLa Rochelle



©SCollectif des Fermes urbaines

7 000 ha
concernés par au moins
une mesure de transition environnementale

200
agriculteurs impliqués

10
installations agricoles

10 000
T CO_2éq
évitées



©SCollectif des Fermes urbaines

LES INNOVATIONS PROPOSÉES

- Gouvernance collaborative et participative
- Dispositifs financiers innovants (crédits carbone, PSE, bonus environnementaux)
- Réutilisation des eaux pour l'irrigation (REUT) et recherche sur urinofertilisants
- Méthode carbone des sols pour valoriser les pratiques agroécologiques
- Travail sur les menus de la transition : algues & légumineuses
- Approche de nouveaux débouchés (médico-social / resto co)



« La singularité de notre démonstrateur repose sur une innovation organisationnelle qui va au-delà des solutions techniques ou financières. Il met en place un cadre de confiance territorial et un pacte de sécurisation des risques où les coûts sont partagés par l'ensemble des acteurs »

Sébastien BOURAIN
Conseiller communautaire délégué
en charge du PAT

IMPACTS ATTENDUS

1. **Améliorer la viabilité économique des exploitations agricoles**
2. **Renforcer la durabilité des pratiques et la qualité des sols**
3. **Réduire l'usage des intrants et préserver la ressource en eau**
4. **Structurer des filières locales et sécuriser l'approvisionnement alimentaire**
5. **Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs et la création d'emplois**
6. **Renforcer la cohésion entre monde agricole, institutions et citoyens**

Contact : Geoffrey PASTUREAU
geoffrey.pastureau@agglo-larochelle.fr

SOMMAIRE



PORTEUR DE PROJET
Agropolis International

CONSORTIUM
Aligerma, AREA Occitanie, Axel et Paul, Banque alimentaire de Toulouse, Bio Ariège Garonne, BIOPHY Conseils, Biocoop Grand Toulouse, Bocalenvers, Chambre d'agriculture, Cocagne AlimenTerre, Communes de Blagnac, Colomiers, Launaguet, Saint-Orens de Gameville, Toulouse, Conseil départemental, CREABIO, Domaine agricole de Candie, École d'ingénieurs de Purpan, EPLEFPA d'Auch, FD CUMA 31-09, GESMIP, GIP LIA, GRANA, INRAe, IRQUALIM, Le Muretain Agglo, Le Sicoval, MILPAT Sud Garonne, Mon Voisin Me Régale, Nutrition & Santé, Qualisol, Texipro, Toulouse Métropole, Université de Toulouse Capitole, Université Toulouse Jean Jaurès) **et 9 parties prenantes** (Ad'Occ, Chambre régionale d'agriculture, EPLEFPA d'Auzeville, EPLEFPA de Castelnaudary, FILEG, Groupe Carrefour, La Coopération Agricole Occitanie, L'Institut Agro Montpellier, Terres Inovia

THÉMATIQUES
Approvisionnement de la restauration collective en circuits-courts et locaux • Structuration de filières locales • Préservation de la ressource en eau • Légumineuses

OCCITANIE

LÉGUMINONS !

Structurer des filières légumineuses territorialisées, agroécologiques et équitables pour l'alimentation du bassin toulousain

5,9 M€
Montant de subvention France 2030 demandé en phase de réalisation

Contexte territorial

La Haute-Garonne et les départements limitrophes à proximité de Toulouse (Tarn, Gers, Aude) sont des régions de grandes cultures, propices à l'introduction de légumineuses dans les rotations agricoles, avec les bienfaits que l'on sait sur le plan environnemental. Néanmoins leur production et leur consommation locales demeurent limitées. Riche de son écosystème académique et d'expérimentation agronomique ; de ses intercommunalités résolument engagées en faveur des transitions alimentaires ; et de l'association de promotion et de structuration des filières légumineuses à graines en Occitanie (FILEG), ce territoire est un terreau fertile pour le démonstrateur *Léguminons !*

Le projet

Léguminons ! a pour ambition d'accompagner la structuration d'au moins 9 filières à destination du bassin toulousain, structurées autour des 8 entreprises du tri et de la transformation des grains et d'agriculteurs parties prenantes du projet commercialisant leurs graines en vente directe. Elles poursuivent des objectifs de développement distincts dans le cadre du projet mais avec la volonté commune de coopérer plus étroitement pour favoriser leur développement mutuel au service d'une alimentation saine et durable. Les filières sont accompagnées de l'amont à l'aval, afin de déverrouiller de manière coordonnée les freins identifiés lors de la phase de maturation rencontrés par les différents acteurs (agriculteurs, organismes stockeurs, entreprises du tri, de la transformation et conditionnement des grains, acheteurs en restauration collective et commerciale, acteurs de la distribution, consommateurs finaux).

Les réalisation attendues

Les différentes actions du démonstrateur visent à la fois à sécuriser la production dans un contexte de transitons agroécologiques et de changement climatique ; à optimiser les outils de tri en réduisant les pertes liées et en assurant un approvisionnement régulier et à diversifier l'offre de produits, notamment en valorisant les écarts de tri ; à faciliter l'utilisation des légumineuses dans les restaurations collectives ; à stimuler la consommation auprès de tous les publics ; et enfin à sécuriser les différents acteurs des filières dans leur développement, par une meilleure insertion dans les circuits de distribution, et par des relations contractuelles partageant mieux le risque et la valeur.



©Toulouse Métropole

8
entreprises régionales
de la collecte, du tri
et de la transformation
et **150 producteurs mobilisés**

Au moins 30 %
des légumineuses
issues de ces filières
seront consommées par
les restaurations
collectives publiques

24 000 habitants
du bassin toulousain
ciblés par les actions de
communication et de
sensibilisation à
la consommation
de légumineuses locales



©Toulouse Métropole



«Avec Léguminons !, le bassin toulousain démontrera que la structuration de filières légumineuses peut devenir un levier concret de transition agricole, de souveraineté alimentaire et d'économie locale».

Jean-Jacques Bolzan
Vice-Président de Toulouse Métropole
en charge du Projet Agricole et Alimentaire
Métropolitain

Contacts
Claire LE BRAS :
lebras@agropolis.fr
Isabelle KARCHER BERNARD :
isabelle.karcher-bernard@toulouse-metropole.fr

LES INNOVATIONS PROPOSÉES

Le fait d'agir simultanément sur ces différents leviers, au sein de filières types (reproductibles), tout en tenant compte de leurs enjeux et contraintes, en associant tous les acteurs concernés, constituent en soi la principale innovation du projet : démontrer que l'on peut soutenir le développement des filières par une action concertée dans les territoires.

IMPACTS ATTENDUS

1. **Augmentation de la production de légumineuses sur le territoire**
2. **Optimisation des outils existants pour réduire les pertes**
3. **Mise sur le marché de nouveaux produits adaptés aux attentes des acheteurs et consommateurs**
4. **Une utilisation croissante des produits issus des filières accompagnées par la restauration collective publique du bassin toulousain**
5. **Une progression de la demande des consommateurs du bassin toulousain pour ces produits**
6. **La structuration de modèles de filières plus résilientes d'un point de vue environnemental, social et économique**

SOMMAIRE



PORTEUR DE PROJET
SUEZ Eau France

CONSORTIUM
Sète Agglopôle Méditerranée, Syndicat mixte du bassin de Thau, Grands Domaines du Littoral, Institut Agro, ASA de Mèze, ECOFILAE

THÉMATIQUES
Techniques de production agricole innovantes • Préservation de la ressource en eau • Viticulture • Légumineuses

OCCITANIE

SALT'EAUX

Réutiliser les eaux usées traitées pour irriguer et diversifier l'agriculture en milieu littoral salin sensible

4,19 M€
Montant de subvention France 2030 maximum validé en phase de réalisation

Contexte territorial

Le territoire de l'étang de Thau subit un double stress hydrique et salin lié au changement climatique, menaçant la viticulture historique et l'équilibre agro-environnemental. Les sols littoraux, déjà fragilisés, nécessitent des solutions d'adaptation et de diversification agricole pour assurer la pérennité des productions et renforcer la résilience de ces territoires littoraux face aux problématiques liées à la salinité et au manque d'eau.

Le projet

Le démonstrateur SALT'EAUX vise à sécuriser l'agriculture littorale de Mèze et de Marseillan grâce à la réutilisation des eaux usées traitées. Porté par SUEZ et coordonné par Ecofilae, il associe collectivités (SAM, SMBT), recherche (Institut Agro), acteurs viticoles (ASA, GDL) et experts de l'eau. Le projet met en place des infrastructures de traitement, d'irrigation et de drainage de la salinité avec des outils numériques d'aide à la décision. Il vise également à proposer des expérimentations agricoles en termes de diversification des productions, à accompagner les pratiques agroécologiques et concevoir un modèle économique viable et pérenne répondant aux besoins alimentaires du territoire (concertation citoyenne). Objectif : démontrer une agriculture résiliente, sobre en eau et adaptée aux contraintes de salinité et aux besoins du territoire.

Les réalisation attendues

- 2 réseaux de réutilisation des eaux usées traitées mis en service (Mèze et Marseillan).
- 160 ha de surfaces viticoles sécurisées dont 90 ha à Mèze et 70 ha à Marseillan.
- Déminéralisation sélective innovante pour abaisser la salinité des eaux traitées (< 1,5 dS/m) sur Mèze.
- Drainage hydraulique et tests agronomiques sur des gradients de salinité à Marseillan.
- Diversification agricole avec de nouvelles cultures adaptées au milieu littoral.
- Développement d'outils numériques pour piloter l'irrigation et la salinité.
- Concertation citoyenne et analyses filières pour une réplicabilité territoriale.





© Grands Domaines du Littoral

8,4 M€
d'investissement total

160 ha
agricoles sécurisés

200 000
m³/an
d'eaux usées traitées réutilisées

6
cultures diversifiées testées (oliviers, cèbes, lentilles, avoine, quinoa, pois-chiches)

LES INNOVATIONS PROPOSÉES

- Première unité de déminéralisation sélective pour la REUT agricole en France
- Suivi temps réel de la salinité des réseaux et sols
- Outils d'aide à la décision (méta-modèles) pour l'irrigation et l'adaptation agricole
- Diversification viticole en co-culture et introduction de légumineuses



SALT'EAUX ouvre la voie à une agriculture méditerranéenne résiliente, en transformant les eaux usées en une ressource d'eau fiable pour sécuriser la viticulture et aller vers la diversification agricole.

Rémi Declercq
Ecofilae

IMPACTS ATTENDUS

1. **Sécuriser la viticulture littorale et diversifier les productions agricoles**
2. **Préserver les sols et les ressources en eau**
3. **Réduire la pression liée au contexte littoral salin**
4. **Renforcer la résilience du territoire face au changement climatique**
5. **Offrir un modèle réplicable de gestion intégrée eau-agriculture en milieu littoral salin sensible**

SOMMAIRE

Contact : Rémi DECLERCQ
remi.declercq@ecofilae.fr



PORTEUR DE PROJET
PETR de l'Ariège

CONSORTIUM
Société de transport SETAK, Coopérative agricole de la Plaine d'Ariège, Gaec Nafaure SAS3S, Le Grenier à jambon, Communauté de commune du Pays de Mirepoix, CUMA EMBAROU, Association CASTA, Biochamps J.P.S Lait, Commune de Saverdun, AURIAC

THÉMATIQUES
Structuration de filières locales • Carbone - décarbonation • Élevage • Maraîchage

OCCITANIE

DYNAMO

Construire un modèle d'accélérateur de coopérations territoriales, pour un système alimentaire du milieu durable

1,7 M€
Montant de subvention France 2030 maximum validé en phase de réalisation

Contexte territorial

L'Ariège est un territoire agricole dynamique mais fragile, marqué par une forte implantation de l'agriculture biologique et des outils structurants à l'échelle territoriale. La vente directe est déjà très développée mais 80 % des productions agricoles restent destinées aux filières longues. Dans ce contexte, l'enjeu de Dynamo est de développer un système alimentaire hybride, capable de relier circuits de proximité et filières intermédiaires, afin de renforcer la transformation locale, rendre plus accessible l'alimentation locale à tous les consommateurs et accélérer la transition agroécologique.

Le projet

Le projet vise à bâtir un système alimentaire du milieu en Ariège. Pour y parvenir, le consortium a défini six grandes finalités stratégiques :

1. Faire émerger de nouvelles coopérations innovantes à l'échelle du territoire et au-delà.
2. Améliorer la performance environnementale du système alimentaire.
3. Stimuler l'évolution et l'innovation des acteurs et des filières pour mieux répondre à la demande locale (Ariège & Toulouse).
4. Encourager les coopérations, les investissements et la prise de risque entrepreneuriale, afin de créer un effet d'entraînement intersectoriel.
5. Diffuser largement les valeurs, les pratiques et les objectifs de durabilité et de résilience dans toutes les composantes du système alimentaire.
6. Peser sur les décisions politiques grâce à une dynamique ascendante (« *bottom-up* »).

Les réalisations attendues

Action 1 : Collaborations innovantes – Développement de tiers-lieux, filières maraîchères et porcines pour favoriser coopération et insertion locale.

Action 2 : Performance environnementale – Relocalisation des productions végétales et animales, innovations pour alimentatio animale, desserts végétaux et surgélation anti-gaspillage.

Action 3 : Innovations filières locales – Optimisation énergétique, packaging, drive fermier, création d'une filière beurre et crème.

Action 4 : Coopérations et investissements – Relocalisation BtoB, maraîchage demi-gros pour la restauration collective et économie circulaire.

Action 5 : Diffusion durabilité – Mobilisation société civile et gouvernance collaborative.

Action 6 : Évaluation et suivi – Système de suivi et formalisation de la réplicabilité des projets.



11 structures au consortium
en lien étroit avec l'UMR AGIR

350 ha
de soja et de sarrasin bio
supplémentaire
en Ariège d'ici 2028

Création d'un espace test agricole
permettant
à 3 futurs maraîchers
de se former

Environ 40
emplois créés
sur l'ensemble
du consortium
à horizon 2030

LES INNOVATIONS PROPOSÉES

DYNAMO s'inscrit dans le champ de l'innovation organisationnelle et se caractérise par :

- une approche systémique
- une dimension collective
- une recherche de nouvelles solutions operationnelles et territorialisees

Le consortium d'acteurs publics et privés ouvre la voie en affirmant la volonté partagée d'agir pour une mise en mouvement accélérée dans tous les compartiments des chaines de valeur agricoles et alimentaires.



« DYNAMO, c'est l'énergie collective pour bâtir un système alimentaire du milieu ariégeois et démontrer qu'un modèle plus durable, inclusif et innovant est possible. »

Alain Tomeo
Président du PETR de l'Ariège

IMPACTS ATTENDUS

1. **Accroissement de l'autonomie protéique des élevages ariègeois**
2. **Réduction de l'impact plastique des emballages des viandes ariégeoises**
3. **Diversifier la production agricole céréalière grâce aux légumineuses pour fournir une industrie de dessert végétaux**
4. **Augmentation de l'approvisionnement en légume bio ariégeois de la restauration collective locale et toulousaine**
5. **Des produits locaux accessibles dans les lieux de fortes consommations (supermarchés)**

Pour en savoir plus et visionner une vidéo de présentation :

Contact : Philippe BEAUFORT
philippe.beaufort@ariege.chambagri.fr

SOMMAIRE

OCCITANIE

FANTAS'SCIC

Structurer les filières céréales et légumineuses bio en Occitanie pour transformer le paysage agricole et alimentaire du territoire



PORTEUR DE PROJET
SCIC Graines Équitables

CONSORTIUM
Carcassonne Agglomération, CA du Grand Narbonne, PNR de la Narbonnaise, Conseil départemental 11, Chambre d'agriculture 11, Biocivam 11, CivamBio66, Civam Empreinte, Maison paysanne 11, INRAe, Ecolocal, Cnam, Institut Agro, OCEBIO, Malterie Occitane, Moulin de Sauret, Agriviva, Cuisinons nos Paysages, Mas de Gouine, Cartes sur Tables, Click Concept, Association Libre Nature, EARL Reconquista,SCEA Choclazeur, Antoine Micouleau, Pierre Carensac, EARL en Jouet, Michel Usseglio, EARL de Lalioue

THÉMATIQUES
Approvisionnement de la restauration collective en circuits-courts et locaux • Structuration de filières locales • Devenir des territoires d'élevage • Grande culture • Élevage • Paysage • Viticulture • Semence et plants • Légumineuses

6,7 M€
Montant de subvention France 2030 maximum validé en phase de réalisation

Contexte territorial

L'Aude, et plus largement l'arc sec occitan, sont confrontés à une succession de contraintes et d'événements critiques (sécheresses, incendies, inondations) qui amplifient des crises agricoles structurelles : crise viticole (9600ha arrachés en 2024 et 2025), enfrichement croissant, crise de l'agriculture bio. Ces crises combinées mettent en lumière une faible résilience structurelle des filières agricoles et alimentaires régionales, et interrogent la capacité des territoires à maintenir leur potentiel agricole et alimentaire. Dans ce contexte, la résilience du territoire repose sur la capacité collective à structurer durablement des filières locales pour adapter les systèmes alimentaires au changement climatique.

Le projet

L'ambition du projet collectif Fantas'SCIC est de renforcer la résilience du paysage agraire et alimentaire en structurant les filières biologiques de céréales et légumineuses en Occitanie, dans un contexte de changement climatique. Fantas'SCIC repose sur une approche systémique combinant des leviers agronomiques (adaptation au climat, reconquête du foncier, diversification), économiques (financement d'outils de collecte, stockage, transformation pour relocaliser les filières bio, alimentaires et sociaux (commande publique, restauration collective, sensibilisation).

Il se décline en axes complémentaires couvrant l'ensemble de la chaîne alimentaire :
1. reconquête et réhabilitation des friches ;
2. viticulture, arboriculture & couverts végétaux ;
3. accompagner le retour de l'agropastoralisme en territoire Audois ;
4. associations et variétés de céréales & légumineuses adaptées ;
5. consolider la filière de collecte et de transformation de céréales & légumineuses bio en Occitanie ;
6. intégrer des céréales et légumineuses locales dans les assiettes.

Les réalisations attendues

- Définition d'un itinéraire type de réhabilitation de friche testé sur 2 sites pilotes.
- Réhabilitation de 200 ha de friches en pâturage, culture et engrais vert.
- 6 boucles de pâturage sécurisées, des centaines de personnes sensibilisées à l'agropastoralisme comme vecteur de résilience sur le territoire.
- Pratiques culturales vertueuses et rémunératrices pour les producteurs : développement de cultures d'orge brassicole local, de céréales et légumineuses en association, activité de semences certifiées locales.
- Déploiement d'équipements pour sécuriser la filière céréales et légumineuses bio en Occitanie (1 chaîne de tri automatisée, 1 unité de maltage, 1 moulin pour blé ancien et 1 unité de transformation des légumineuses pour la restauration collective).
- Sensibilisation d'une centaine de personnes de publics divers à l'introduction de légumineuses locales dans les assiettes.



© Jérôme Michel, SCIC Graines Équitables

+ de 500 ha
de production de céréales et légumineuses bio
avec des débouchés sécurisés, participant à des rotations sur plus de 1 500 ha

+ de 100
agriculteurs impliqués

+ de 6
bergers sécurisés
sur le territoire

200 ha
de friches réhabilités
en cultures ou pâturage



« Une friche en feu c'est un coût de 4 000 € par hectare. Alors qu'une remise en culture des friches en bio c'est 350€/an d'aide à la conversion et ça contribuerait à l'alimentation locale. »

Yann Bertin
Président SCIC Graines Équitables

LES INNOVATIONS PROPOSÉES

- Référentiel technico-économique de réhabilitation de friches issues d'anciennes cultures viticoles
- Dispositif concerté d'accompagnement à la sécurisation de boucles
- Optimisation de la collecte par un réseau de stockage déporté à la ferme et une tarification du transport basée sur le coût environnemental
- Dispositif de suivi-évaluation conçu *in itinere* avec les partenaires

IMPACTS ATTENDUS

1. **Réduction du risque incendie et de l'enfrichement**
2. **Diversification de la production agricole en légumineuses et céréales mineures et accroissement de l'autonomie en protéines végétales du territoire**
3. **Développement de l'usage de couverts végétaux : réduction de l'érosion et augmentation de la fertilité des sols**
4. **Diminution de l'impact environnemental lié à la collecte de céréales et légumineuses**

Pour en savoir plus et visionner une vidéo de présentation :

Contact : Hugo LEHOUX
contact@fantasscic.org

SOMMAIRE



PORTEUR DE PROJET
Syndicat mixte de bassin versant du Tarn aval (SMBVTAv)

CONSORTIUM
Chambre d'agriculture du Tarn, Fédération départementale des CUMA du Tarn, 6 intercommunalités, 2 gestionnaires de déchets verts, INRAe, LEREPS, Institut français de la vigne et du vin, 5 syndicats de bassin versant limitrophes, 2 syndicats de production d'eau potable, lycées agricoles, ...

THÉMATIQUES
Techniques de production agricole innovantes • Préservation de la ressource en eau • Grande culture • Élevage

OCCITANIE

OBJECTIF SOL
« Agriculture, Eau, Carbone, Biodiversité »

Favoriser la transition des agriculteurs volontaires vers l'agriculture de conservation (AC) à zéro surcoût à l'échelle d'un bassin versant

3,9 M€
Montant de subvention France 2030 maximum validé en phase de réalisation

Contexte territorial

Alors que 80 % de l'occupation des sols du bassin versant du Tarn tarnais est agricole, les atouts de l'AC répondent aux enjeux locaux de l'agriculture, de l'eau, du carbone et de la biodiversité. Ces nouvelles pratiques constituent un levier d'emprise spatiale majeure pour transformer le territoire, le rendant plus résilient face aux aléas du changement climatique. Cependant, cette transition nécessite une modification complète des systèmes de culture et de nouveaux investissements. Elle se heurte donc aux freins que constituent, pour les agriculteurs, la prise de risque technique et financière.

Le projet

Le dispositif envisage une transition vers l'AC à zéro surcoût pendant 3 ans pour les agriculteurs volontaires avec :

- la formation à ces nouvelles pratiques culturales ;
- un accompagnement technique, individualisé et gratuit, avec la constitution de collectifs techniques locaux, centrés autour d'agriculteurs déjà experts ;
- un accès gratuit aux agroéquipements nécessaires (semoirs à semis direct et fissurateurs), cédés aux CUMA du territoire ;
- le remboursement de semences de couverts végétaux,
- la fourniture gratuite de broyat de déchets verts, issu d'une filière locale pour améliorer le taux de matière organique dans les sols ;
- la plantation de haies et la restauration de milieux humides sur les fermes.

Le dispositif aspire aussi à trouver des moyens de valoriser les agriculteurs qui pratiquent déjà ou pratiqueront cette agriculture à l'issue de leur transition.

Les réalisations attendues

Objectif SOL est dimensionné pour l'engagement de 8 300 hectares (environ 140 exploitations agricoles) dans une transition vers l'agriculture de conservation. Cela implique des changements de pratiques forts comme l'arrêt du travail profond du sol, une couverture des sols maximale tout au long de l'année et une biodiversité maximale sur les exploitations.

Celles-ci pourront bénéficier de la dotation du territoire en agroéquipements spécifiques, du remboursement de 15 000 ha de couverts végétaux, d'un accompagnement technique renforcé (1 260 jours), de l'acquisition de nouvelles références techniques locales par le monde de la recherche et de la mise en place d'une filière d'accès gratuit à du broyat de déchets verts. Un travail sur la durabilité et la pérennité du projet permettra l'implantation d'une dynamique locale d'intérêt pour l'AC et donc la continuité du dispositif.



© Yves Ferrié, CA81



© Salomé Dauchez, SMBVTAv

Un projet de
9,3 M€
sur 5 ans, dont 40 % sont financés par l'Agence de l'Eau Adour Garonne

140
agriculteurs
sur 3 filières

22 semoirs
et
7 fissurateurs
cédés aux CUMA du territoire



« Objectif SOL, c'est de l'argent public qui va directement dans le sol. »

Christophe Hérin
Président du SMBVTAv

LES INNOVATIONS PROPOSÉES

- Partage du risque lié à la transition agroécologique entre l'agriculteur et un consortium multi-acteurs
- Action en amont des changements de pratiques plutôt qu'en compensation des risques pris en cas de répercussions financières sur l'entreprise agricole (contrairement à un dispositif d'assurance rendement par exemple)
- Mise à disposition des moyens techniques aux agriculteurs pour faire évoluer leurs pratiques plutôt que de leur verser des aides financières.

IMPACTS ATTENDUS

1. **Installation durable de 140 agriculteurs en AC**
2. **Amélioration des dynamiques de l'eau, du carbone, de la biodiversité et du comportement hydrologique du territoire vis-à-vis des sécheresses et des inondations**
3. **Amélioration de la résilience des exploitations**
4. **Réduction des émissions agricoles de Gaz à Effet de Serre**
5. **Installation d'une dynamique pérenne entre les acteurs locaux pour favoriser la transition agricole vers plus d'agroécologie**

Contacts :
Pascale LYVINEC : direction@tarnaval.fr
Salomé DAUCHEZ : agriculture@tarnaval.fr

SOMMAIRE



PORTEUR DE PROJET
Fédération régionale des CIVAM d'Occitanie

CONSORTIUM
Métropole de Montpellier, Ville de Montpellier, Vrac & Cocinas, Chaire Unesco alimentations du monde, Abattage à la ferme Hérault, MIN Montpellier, Esperluette, Terracoopa, Hauts Val & Co, CIVAM BIO 34, Regroupement Circuit court volailles 34, Caisse alimentaire commune, INRAe, CIRAD, Maison des Sciences et de l'Homme SUD, Laboratoire des communs alimentaires

THÉMATIQUES
Structuration de filières locales • Démocratie / Précarité alimentaire • Élevage • Maraîchage

OCCITANIE

TERRASOL
Territoire agricole et alimentaire solidaire

Faire la preuve de l'intérêt d'une gouvernance des transitions alimentaires fondée sur la solidarité et la démocratie alimentaire à Montpellier

10 M€
Montant de subvention France 2030 maximun validé en phase de réalisation

Contexte territorial

La Métropole de Montpellier, très urbanisée, dépend à plus de 95 % de territoires extérieurs pour son alimentation. L'aire urbaine de Montpellier enregistre un des taux de pauvreté les plus élevés de France métropolitaine. Cette précarité a un impact direct sur l'alimentation, variable d'ajustement du budget des ménages. Le territoire fait donc face au double défi de lutte contre la précarité alimentaire et d'approvisionnement en produits alimentaires durables. Le projet propose d'apporter des solutions basées sur les principes de solidarité et de démocratie participative.

Le projet

TerrAsol entend faire la preuve de trois types de solidarités.

- Une solidarité citoyenne, pour penser démocratiquement l'accès de toutes et tous à une alimentation choisie et de qualité, tout en favorisant un système alimentaire territorial plus durable.
- Une solidarité entre territoires voisins et le bassin de consommation que représente la ville. En construisant des modes de production agricole et des filières alimentaires équitables et impactant positivement l'environnement et la santé.
- Une solidarité entre acteurs en testant une gouvernance partagée des questions alimentaires, impliquant la population de façon la plus inclusive possible pour contribuer à un renouvellement de l'action publique et à la construction d'une véritable démocratie alimentaire. Dans les faits, ces 3 axes se déploient sur le terrain à travers 12 projets interconnectés.

Les réalisation attendues

Le premier axe du projet vise à favoriser des dynamiques de démocratie alimentaire via l'expérimentation d'une Caisse alimentaire commune gérée par un comité citoyen, la création de Maisons de l'Alimentation Solidaires, la transformation des paysages alimentaires, la formation aux enjeux de l'alimentation, la recherche-action participative.

Le second axe vise à soutenir un système d'approvisionnements durable et solidaire via la création des démarches de mutualisation coté producteurs et acheteurs, des solutions logistiques autour du MIN de Montpellier, la création d'un abattoir mobile et la structuration d'une filière volaille de chair.

Enfin le troisième axe expérimente de nouvelles formes de gouvernance locale via une démarche de prospective pour préfigurer un Conseil alimentaire territorial et la mise en place d'un fonds de prêt pour la transition avec une gouvernance partagée.



© Marco Locuratolo

550 foyers expérimentateurs de la Caisse Alimentaire Commune

5 Maisons de l'alimentation solidaires ouvertes ou en construction dans 5 quartiers de Montpellier

3 expérimentations logistique de circuit court pilotées par le Marché d'intérêt national



« Ce projet est mené par des collectivités locales, associations,acteurs de la recherche et filières professionnelles collaborant depuis des années pour expérimenter de nouvelles formes de coopérations, dans une logique de justice socialeet de transition écologique. »

Isabelle Touzard
Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, Déléguée à la Transition écologique et solidaire, Biodiversité, Énergie, Agroécologie et Alimentation

LES INNOVATIONS PROPOSÉES

- Stratégie de transformation des paysages alimentaires avec un accompagnement de plusieurs types de lieux (marchés de plein vent, restaurants, épiceries)
- Nouvelles méthodes d'identification des flux alimentaires
- Dispositif d'abattoir mobile
- Solution de transport mutualisée pour les producteurs via un partenariat avec la Poste
- Mutualisation logistique entre associations de solidarité alimentaire

IMPACTS ATTENDUS

1. **Amélioration de l'accès à l'alimentation durable**
2. **Co-production de connaissances scientifiques et de dispositifs d'action autour de l'alimentation avec les habitants**
3. **Baisse des émissions de CO_2 grâce à l'optimisation logistique**
4. **Structuration de filières territoriales intégrant des dispositifs d'abattage mobiles permettant une juste rémunération et une accessibilité des produits au plus grand nombre**
5. **Mise en place d'instances de gouvernance partagée**

SOMMAIRE

Pour en savoir plus et visionner une vidéo de présentation :

Contacts :
Morgane LAURENS : terrasol@civam-occitanie.fr
Auriane LAMY : auriane.lamy@supagro.fr



PORTEUR DE PROJET
Direction de l'agriculture de Polynésie française

CONSORTIUM
Chambre d'agriculture et de la pêche lagonaire, Syndicat pour la promotion des communes de Polynésie française

THÉMATIQUES
Approvisionnement de la restauration collective en circuits-courts et locaux • Structuration de filières locales • Formation et installation agricole • Élevage • Maraîchage • Arboriculture • Semence et plants

POLYNÉSIE FRANÇAISE

SATAAP
Sécurité alimentaire et transition agroécologique des atolls de Polynésie française

Développer des systèmes alimentaires durables adaptés aux atolls des Tuamotu pour renforcer l'autonomie alimentaire de la Polynésie

4,5 M€
Montant de subvention France 2030 demandé en phase de réalisation

Contexte territorial

Les Tuamotu-Gambier, archipel isolé de 85 atolls dont 53 habités, regroupent 6% de la population polynésienne. Marqués par une forte dépendance alimentaire (plus de 75% des denrées importées), des sols très pauvres, une ressource en eau limitée, et par les impacts du changement climatique, ces territoires connaissent une transition nutritionnelle défavorable. SATAAP vise à renforcer leur autonomie alimentaire, restaurer des pratiques adaptées et réduire l'empreinte écologique du « double import ».

Le projet

Le projet SATAAP vise à renforcer l'autonomie alimentaire de la Polynésie française en s'appuyant sur 11 atolls pilotes des Tuamotu-Gambier. Face à la dépendance aux importations, à la fragilité des sols coralliens et aux impacts du changement climatique, il déploie des actions concrètes pour structurer les filières maraîchères et vivrières, améliorer la gestion de l'eau et restaurer des pratiques agricoles adaptées aux atolls. Porté par la DAG, la CAPL et le SPCPF, il associe acteurs institutionnels, agriculteurs et communes pour réduire les importations, soutenir une nouvelle génération de producteurs agroécologiques et approvisionner durablement la restauration scolaire.

Les réalisation attendues

Le projet prévoit la mise en place de fermes pilotes agroécologiques, l'expérimentation de techniques innovantes de gestion de l'eau et des sols, la structuration de filières maraîchères et fruitières locales, ainsi que la création d'outils logistiques mutualisés. Des formations seront déployées auprès des agriculteurs et des jeunes en formation.

Objectif : atteindre 25% d'autonomie en fruits et légumes frais d'ici 2030, réduire de 40% les intrants chimiques et doubler le nombre de producteurs engagés dans l'agroécologie.





11
communes pilotes
pour expérimenter et structurer les initiatives agroécologiques

125
kits potagers déployés
pour soutenir l'agriculture de subsistance

Réseau de **10**
fermes et jardins participatifs

20 exploitations
de petite échelle bioéconomiques et agroécologiques accompagnées

LES INNOVATIONS PROPOSÉES

- Systèmes agroforestiers insulaires : conception de cultures associant arbres et plantes vivrières, adaptées aux contraintes des atolls
- Combinaison des savoirs agricoles ancestraux et des pratiques et outils agro-nomiques modernes
- Technologies de production d'eau : solutions innovantes pour capter et stocker l'eau dans les zones isolées
- Valorisation des ressources locales : exploitation durable des matériaux et intrants disponibles sur place

« En s'appuyant sur les savoirs faire ancestraux et la mise en œuvre de pratiques agro-écologiques adaptéesaux agro-systèmes et contextes particuliers des atolls Polynésiens du Pacifique, le projet SATAAP doitfavoriser l'accès des populations à des produits alimentaires frais et diminuer leur dépendance aux produits importés. »

Jérôme Lecerf
Directeur par intérim
de la Direction de l'Agriculture

IMPACTS ATTENDUS

1. **Renforcer la souveraineté alimentaire polynésienne**
2. **Améliorer la résilience face au changement climatique**
3. **Diversifier la production agricole et soutenir les revenus des producteurs**

Le projet contribuera à une réduction des importations alimentaires et à une meilleure autonomie nutritionnelle des habitants.

Contacts :
Tiphaine PERROT : tiphaine.perrot@admininistration.gov.pf
Cécile CANTAT : cecile.cantat@administration.gov.pf

SOMMAIRE



PORTEUR DE PROJET
Direction de l'agriculture de Polynésie française

CONSORTIUM
Chambre d'agriculture et de la pêche lagonaire, Établissement public d'enseignement et de formation professionnelle agricole, Le Potager Bio, Syndicat pour la promotion des communes de Polynésie française, SARL Vaihuti Fresh, SCA Vaimeamea, SCA Rimatara Agro Forest, SPG Bio Fetia

THÉMATIQUES
Approvisionnement de la restauration collective en circuits-courts et locaux • Santé et éducation à l'alimentation • Amélioration de la qualité de vie des agriculteurs • Filière vivrière

POLYNÉSIE FRANÇAISE

TAVIVAT
Transition Agroécologique Vivrière et Agro-Transformation

Faire de la restauration scolaire un levier de santé, de résilience et de développement agricole pour la Polynésie française

6,8 M€
Montant de subvention France 2030 maximum validé en phase de réalisation

Contexte territorial

La Polynésie française dépend à 76 % des importations alimentaires, ce qui la rend vulnérable aux chocs climatiques, logistiques et économiques, tout en aggravant son empreinte carbone. La baisse continue des productions vivrières locales et des surfaces cultivées accentue cette dépendance, alors même que le pays fait face à une crise sanitaire majeure avec 70 % de la population en surpoids. Le projet TAVIVAT répond à ces enjeux en visant à renforcer les filières vivrières locales et à promouvoir des régimes plus sains et durables.

Le projet

Le projet TAVIVAT – Transitions Agroécologique Vivrière et Agro-Transformation – vise à renforcer l'autonomie alimentaire de la Polynésie française en plaçant la restauration scolaire au cœur de la transition. Ses ambitions sont triples : améliorer la santé des enfants en augmentant la part de vivriers locaux dans les repas scolaires, soutenir et moderniser la production et la transformation vivrière, et structurer des circuits alimentaires territoriaux plus résilients et durables, en quête de circuits courts. Par ailleurs, cette structuration des filières vivrières profitera également à d'autres filières agricoles, d'autres produits, contribuant ainsi à l'augmentation de la résilience du système alimentaire local. TAVIVAT redonne aux vivriers, piliers de la culture polynésienne, toute leur importance dans l'assiette et l'avenir du Fenua.

Les réalisation attendues

- Augmentation du taux de féculents local consommé en restauration scolaire.
- Augmentation de la consommation de produits vivriers, de produits locaux.
- Développement des cultures biologiques et pratiques agroécologiques.
- Evolution des comportements alimentaires des enfants et parents.
- Augmentation de la production de vivriers locaux.
- Structuration des filières de production, d'approvisionnement, de la transformation locale.
- Mise en place de nouveaux process de transformation de produits vivriers et nouveaux produits transformés.
- Montée en compétence (agents communaux, agriculteurs, transformateurs).
- Valoriser les vivriers comme patrimoine vivant en les réintégrant dans l'alimentation quotidienne, la restauration scolaire et les pratiques culinaires polynésiennes.



10
communes pilotes
sur 3 archipels

25 %
de féculents locaux
dans les menus des restaurants scolaires

+40 ha
de vivriers

« TAVIVAT, c'est le pari de la souveraineté alimentaire en Polynésie française, par le partage et l'innovation à tous les niveaux de la chaîne de valeur au service de la réappropriation par les plus jeunes générations du patrimoine alimentaire des îles du Pacifique. »

Jérôme LECERF
Directeur par interim de la Direction de l'agriculture de Polynésie française

LES INNOVATIONS PROPOSÉES

- Projet multi acteur et multisectoriel, capable de créer et structurer des synergies inédites entre les différents acteurs de la chaîne de valeur. Le projet encourage la collaboration transversale au service du changement.
- Structuration des filières locales de production
- Diversification de l'offre en produits transformés à base de vivrier
- Développement de maillons intermédiaires entre la production et la consommation

IMPACTS ATTENDUS

1. **Augmentation de l'autonomie alimentaire de la Polynésie française**
2. **Amélioration de l'état sanitaire de la Polynésie française**
3. **Augmentation des rendements et surfaces en production de vivrier**
4. **Réduction des impacts environnementaux liés à l'importation massive de denrées alimentaires**
5. **Prise de conscience de l'intérêt de consommer local pour la population**

Contacts :
EUNICE CHATELAIN : eunice.chatelain@administration.gov.pf
MARGAUX PERCHET : margaux.perchet@administration.gov.pf

SOMMAIRE



PORTEUR DE PROJET
Chambre régionale d'agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur

CONSORTIUM
Chambres départementales d'agriculture Vaucluse – Bouches du Rhône – Gard – Drôme – Alpes de Haute-Provence, Conseil régional, Sonito, INRAe, CRIIAM Sud, La Coopération Agricole Sud, Innov'Alliance, Geres, Adapi, Centre français du Riz, GRDF, MAELAB, CAPL, APREL, ITEPMAI

THÉMATIQUES
Structuration de filières locales • Préservation de la ressource en eau • Grandes cultures • Tomate industrie

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

SYAMM
Systèmes agricoles multi-performants méditerranéens

Fédérer les filières du territoire provencal : tomate industrie, cereales (blé dur, riz), légumineuses, semences, cultures mellifères, CIVE

2 M€
Montant de subvention France 2030 demandé en phase de réalisation

Contexte territorial

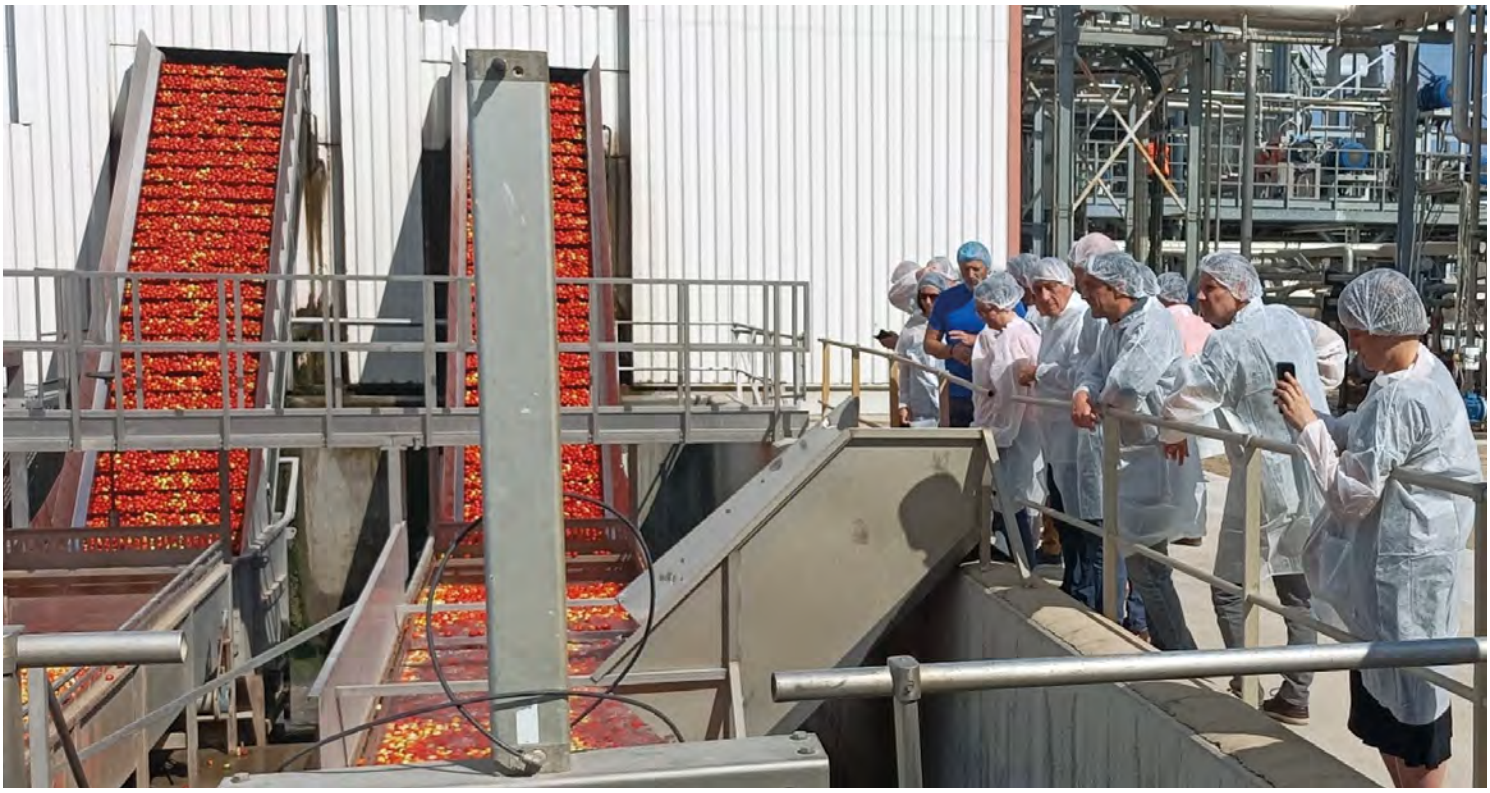
La filière « Tomate industrie » est historiquement implantée dans le Sillon Rhodanien – de la Drôme aux Bouches du Rhône. Des productions spécifiques des régions méditerranéennes (Riz, blé dur, semences, légumineuses, etc.) sont associées à la tomate. La PAC impose de diversifier les productions et de mettre en place des cultures dérobées de couvert végétal. C'est un territoire cohérent avec des problématiques de décarbonation, de gestion des sols et de l'eau commune à tous ses acteurs et aux Collectivités. Les filières doivent donc trouver de nouvelles façons de produire de manière concertée.

Le projet

Ce projet interfilières vise à créer des îlots agricoles de 1000 à 1500 ha. Autour de la culture de tomate industrie, potentiellement 300 agriculteurs, parmi lesquels 100 à 150 visés pour le projet, organiseront leur assolement qui comprend des céréales (blé dur, riz de Camargue), des légumes (ail, melons…), des cultures de semences, des oléoprotéagineux, des légumineuses alimentaires (pois chiche, lentilles), des PPAM et des cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE) et mellifères. À certains îlots pourra être associé un site de méthanisation, qui traitera les déchets agricoles, les CIVE ainsi que les biodéchets du territoire. Le digestat produit permettra de fournir des éléments fertilisant sans engrais de synthèse. Le biogaz produit sera injecté dans les réseaux de gaz, pour alimenter le Territoire en énergie renouvelable.

Les réalisation attendues

- Des portraits de multiperformance seront testés avec SYSTERRE® et des expérimentations chez les agriculteurs, intégrant les dimensions technico-économiques (culture-rotation-filière) et qualité.
- 4 îlots représentatifs des systèmes culturaux types incluant tomate, cultures du territoire (céréales, légumes, riz, légumineuses, PPAM, semences, …) et CIVE mellifères, sont ciblés (Nord Vaucluse, Camargue, Durance, Sud Drôme).
- Les systèmes culturaux-types seront ajustés en mobilisant les leviers techniques et organisationnels identifiés en maturation et en réalisant des expérimentations avec des Outils novateurs de pilotage et d'Aide à la Décision (monitoring, spatialisation…) et en optimisant la gestion et la préservation des ressources (Eau, Sol, Biodiversité).
- Transfert des résultats à tous les acteurs de la chaine de valeur (agriculteurs, organismes économiques, collectivités).



© François Groell - CRAPACA

3 000
agriculteurs potentiellement impliqués à terme

10
filières impliquées

4 îlots
de 1200 à 1 500 ha



« La force du projet est de fédérer autour de la filière « tomate industrie », des filières caractéristiques du Sud-Est, céréales (blé dur, riz), légumineuses à graine, semences, cultures mellifères, CIVE, PPAM. »

François Groell
Chambre régionale d'agriculture PACA,
Chef de projet

LES INNOVATIONS PROPOSÉES

- Déploiement de SYSTERRE® (multiperformance des exploitations agricoles et des territoires)
- Approche collaborative entre acteurs de plus de 10 filières et le territoire (innovation organisationnelle et sociétale)
- Expérimentation de nouveaux outils d'aide à la décision (radar « sol », télédétection, sondes capacitives, modèles STICS, etc…) et de nouvelles pratiques agronomiques

IMPACTS ATTENDUS

1. **Amélioration de la gestion des exploitations (reconception de systèmes agricoles multiperformants)**
2. **Optimisation des pratiques agricoles (successions culturales), en matière de gestion des intrants, des sols et de l'eau (approche agroécologique)**
3. **Production de biogaz et de fertilisant (méthanisation)**
4. **Augmentation de la production de tomate industrie et développement des filières associées (contribution à la souveraineté alimentaire)**

Contact : François GROELL
f.groell@paca.chambagri.fr

SOMMAIRE

AUVERGNE-RHONE-ALPES / NOUVELLE AQUITAINE / NORMANDIE

TERRITOIRES DE MARAÎCHERS

Accroître la performance économique des filières agro-écologiques de proximité pour soutenir leur passage à l'échelle



PORTEUR DE PROJET
Ceinture Verte Groupe

CONSORTIUM
5 coopératives fondatrices : Ceinture Verte Pays d'Auvergne, Ceinture Verte Drôme, Ceinture Verte Le Havre Seine, Ceinture Verte Pay de Béarn, Ceinture Verte Terroirs de Haute-Vienne
22 partenaires : collectivités, développement agricole, formation, R&D, accompagnement à l'installation, transformation et distribution

THÉMATIQUES
Approvisionnement de la restauration collective en circuits-courts et locaux • Structuration de filières locales • Techniques de production agricole innovantes • Préservation de la ressource en eau • Réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires • Maraîchage

5,6 M€
Montant de subvention France 2030 maximum validé en phase de réalisation

Contexte territorial

Le maraîchage est une filière attractive pour les porteurs de projets et déficitaire autour de la plupart des grands bassins de consommation et constitue de ce fait un vrai potentiel pour le renouvellement des générations agricoles et la relocalisation alimentaire. Mais la majorité des installations échouent du fait de résultats économiques insuffisants. Ce constat, vrai sur les cinq territoires du consortium, les a conduits à s'associer pour faire émerger, tester et déployer des innovations permettant d'améliorer la performance économique de la filière maraîchère.

Le projet

La Ceinture Verte est une coopération inter-territoriale qui a permis depuis sa création en 2020 de développer de nouveaux modes d'actions pour accompagner l'installation de porteurs de projets agricoles en périphérie des villes. Avec le projet Démonstrateur, le réseau poursuit aujourd'hui ses efforts en mettant en place, avec le soutien de l'Etat, un incubateur multi-territoires focalisé sur les innovations au service de la filière maraîchère. 34 actions innovantes, positionnées tout au long de la chaîne de valeur, ont été accompagnées pour une première phase de test à petite échelle de janvier 2024 jusqu'à l'automne 2025. Parmi celles-ci, 17 actions dont les résultats ont été suffisamment probants ont été sélectionnées pour une phase de déploiement jusqu'en 2028. Un programme d'appui au déploiement transversal est mis en place, incluant un accompagnement renforcé des actions, la promotion des innovations et des missions de réplication.

Les réalisation attendues

Les 17 innovations retenues pour être déployées seront accompagnées pendant trois ans, avec un budget total prévisionnel de plus de 10M€. Elles couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur et peuvent faire système à condition d'être déployées concomitamment.

- Sur l'installation, 5 actions sur 6 testées sont déployées.
- Sur l'aménagement des fermes, 4 actions sur 6 testées sont déployées.
- Sur le matériel, 3 actions sur 8 testées sont déployées.
- Sur l'accompagnement, 2 actions sur 5 testées sont déployées.
- Sur la transformation et distribution, 3 actions sur 6 testées sont déployées.

Il s'agit aussi de développer une méthode d'incubation de projets innovants, sur une filière spécifique et adaptée à des structures dont l'innovation n'est pas le cœur de métier afin d'évaluer la pertinence de cette approche pour accélérer la transition agroécologique.



© SCIC VoisiWATT, Sylvain Cuzin

17
innovations déployées
sur les territoires du consortium, avec pour chacune au moins une perspective de réplication ailleurs en France

28
structures engagées
sur 5 territoires

Objectif d'amélioration à terme de
1/3
de la performance économique des fermes maraîchères grâce aux innovations développées

LES INNOVATIONS PROPOSÉES

- Accompagnement entrepreneurial
- Transmission des savoirs-faire maraîchers
- Formation en situation de travail des producteurs
- Adaptation des fermes au changement climatique
- Mutualisation de matériel de culture
- Mutualisation de la logistique
- Nouveaux modèles de légumeries
- Innovation en matière de mobilisation foncière



La Ceinture Verte poursuit avec le projet Territoires de maraîchers son travail de coopération inter-territorial en faveur de l'installation de maraîchers bio en périphérie des villes.

Bernard Thalamy
Premier Vice-président de Limoges Métropole, Président du comité stratégique national dela Ceinture Verte

IMPACTS ATTENDUS

1. **Améliorer la rentabilité des fermes maraîchères bio**
2. **Développer plus massivement le maraîchage bio autour des bassins de consommation**
3. **Diffuser les impacts sanitaires et environnementaux de ce mode de production**

SOMMAIRE

Contact : Clotilde LECLAIR
clotilde.leclair@laceintureverte.fr








LA RÉSERVE










FRANCE 2030
BORDEAUX MÉTROPOLE





Le plan d'investissement France 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50 % à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre **et** mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur :
france2030.gouv.fr | @SGPI_avenir

BANQUE des TERRITOIRES

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr

GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE 2030

DÉMONSTRATEURS TERRITORIAUX **DES TRANSITIONS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES**

Secrétariat Général pour l'Investissement
presse.sgpi@pm.gouv.fr

Banque des Territoires - Groupe Caisse des Dépôts
france2030.DTagrialim@caissedesdepots.fr
antoine.pacquier@caissedesdepots.fr
06 86 42 69 58

Retrouvez toute l'intégralité
du plan France 2030 sur
france2030.gouv.fr.

BANQUE des TERRITOIRES | Caisse des Dépôts GROUPE